

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Les usines de Petit-Canal (Duval, Clugny, XIX^e-XX^e siècles)

Christian SCHNAKENBOURG

Numéro 177, mai-août 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1042765ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1042765ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

SCHNAKENBOURG, C. (2017). Les usines de Petit-Canal (Duval, Clugny, XIX^e-XX^e siècles). *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (177), 17-51.
<https://doi.org/10.7202/1042765ar>

Les usines de Petit-Canal (Duval, Clugny, XIX^e-XX^e siècles)

*Christian SCHNAKENBOURG*¹

Ce sont deux usines dont l'histoire est peu connue, sans doute parce qu'elle est moins longue que celle des « grands noms » de la sucrerie guadeloupéenne², et leur production moins importante. Et pourtant, elles ont joué dans l'histoire économique de la Guadeloupe en général, et dans celle de Petit-Canal en particulier, un rôle qui incite à se pencher sur leur passé.

Les sources dont nous disposons sont à la fois incomplètes et discontinues. Elles ne concernent, pour l'essentiel, que les aspects fonciers et financiers, qui, pour des raisons de sécurité juridique et de continuité de la gestion, ont laissé des traces relativement abondantes dans les archives ; ce que nous savons de l'activité industrielle est déjà beaucoup plus irrégulier, et les productions de sucre et de rhum ne peuvent être retracées parfaitement pendant toute l'existence des deux établissements ; s'agissant enfin du personnel, nombre de salariés, conditions de travail et de rémunération, conflits et grèves, nous ne pouvons en dresser qu'un tableau très incomplet. L'histoire sociale de Clugny nous est presque totalement inconnue, quant à celle de Duval, le peu que nous en connaissons est fait de bric et de broc, de fragments épars et de petits morceaux, qui nous livrent quelques informations au hasard d'une phrase ou au détour d'un document consacré à tout à fait autre chose. Cette étude est avant tout d'histoire économique.

Elle s'articule en trois grandes périodes. La première, dont les prémices se situent dans les années 1840 pour s'achever en 1863, est celle de la création ; comme toutes les usines de la Guadeloupe, Duval et Clugny naissent de la crise puis de l'effondrement du système esclavagiste et de l'impérieuse obligation de modernisation de l'industrie sucrière qui en résulte. Les décennies 1860 et 1870 forment une période de croissance, néanmoins entravée par des difficultés financières de plus en plus lourdes.

1. Equipe de recherche AIHP-GEODE, Université des Antilles.

2. Darboussier, 111 ans (1869-1980) ; Beauport, 127 ans (1863-1990) ; Blanchet, 110 ans (1869-1979) ; Gardel, créée en 1870 et toujours en activité près d'un siècle et demi plus tard.

Quand la conjoncture sucrière mondiale bascule, à partir de 1884, elles sont incapables de résister à la crise ; Clugny est fermée en 1901, et on se demande comment Duval parvient à survivre. Mais ce n'est là qu'un sursis ; le troisième temps de cette histoire est une longue descente aux enfers. Malgré l'expansion de la première Guerre mondiale, Duval coule progressivement. Le cyclone de 1928 lui donne le coup de grâce.

LA CREATION DES USINES CANALIENNES (1844-1863)

*L'environnement : l'effondrement du système esclavagiste*³

Le processus conduisant à la création d'usines sucrières modernes aux Antilles prend son origine dans les années 1840, avec la crise structurelle qui frappe les deux piliers de la société et de l'économie coloniales, l'esclavage et l'habitation-sucrierie. On appelle ainsi depuis le XVII^e siècle une plantation familiale de grandes dimensions (100 à 150 ha) spécialisée dans la production sucrière. C'est un complexe agro-manufacturier intégré et autonome (elle est à la fois plantation de canne et fabrique de sucre, et ne manipule que ses propres cannes, sans achats à l'extérieur), produisant, selon des techniques rudimentaires et très peu mécanisées (extraction du vesou par des moulins à eau, à bêtes ou à vent, évaporation et cuite dans des « chaudières » demi-sphériques à feu nu et à l'air libre), entre 50 et 75 tonnes par an d'un sucre brut de mauvaise qualité. Toute l'activité repose sur l'exploitation brutale et sans limites d'une main-d'œuvre servile misérable déportée d'Afrique par la traite négrière (entre 80 et 100 esclaves par habitation). On qualifie généralement ces établissements d'habitations « du père Labat », par référence au célèbre dominicain qui géra pendant onze ans à la fin du XVII^e siècle la sucrierie de son ordre, à la Martinique, et nous en laissa dans son *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique* (1722) une description devenue un grand classique de la littérature historique antillaise.

L'apogée de ce système se situe au début des années 1830, à l'issue d'une quinzaine d'années de très forte croissance. L'industrie sucrière antillaise bénéficie alors d'un marché métropolitain en pleine expansion, sur lequel la « perte » de Saint-Domingue, devenue Haïti en 1804, ouvre de nouveaux débouchés ; de la politique protectionniste mise en place par le gouvernement de la Restauration en faveur des sucres coloniaux ; et du redémarrage de la traite négrière, qui, quoique théoriquement interdite, se pratique ouvertement avec la complicité de l'administration jusqu'en 1831. De 1818 à 1835, le nombre total de sucreries de la Guadeloupe passe de 457 à 620 et les exportations de 21.000 à 32.000 tonnes. A Petit-Canal, où tout l'espace cultivable est partagé depuis le milieu du XVIII^e siècle, le nombre de sucreries demeure pratiquement constant, entre 44 et 49 selon les années, toutes avec un moulin à vent, mais les autres indices représentatifs de l'activité s'élèvent significativement au

3. Sauf indication contraire, tout ce qui suit s'appuie sur notre *Histoire de l'industrie sucrière en Guadeloupe aux XIX^e et XX^e siècles*, tome I, *La crise du système esclavagiste (1835-1847)*, Paris, L'Harmattan, 1980, p. 21-171, dans lequel on trouvera des développements plus approfondis ainsi que l'état des sources utilisées.

cours de cette même période : de 5.420 à 6.937 esclaves, de 1.980 à 2.451 ha de canne. Un facteur supplémentaire, spécifique à la commune, pousse également l'industrie sucrière canaliennne à la hausse : l'ouverture, dans les années 1820, de deux canaux destinés à faciliter et accélérer l'évacuation de la production des habitations de la zone littorale⁴.

A partir de 1835, la conjoncture politique et économique se renverse et le système « du père Labat » entre en crise. Il est périmé, ou en voie de l'être à relativement brève échéance, à la fois techniquement et socialement. C'est le moment où débute en France la production de sucre de betteraves, produit à moindre coût dans des usines modernes (emploi généralisé de la vapeur, mécanisation poussée, évaporation et cuite sous vide, selon une technologie mise au point par la société Cail dans les années 1830) ; il occupe rapidement une place croissante sur le marché métropolitain. Avec leurs moulins à vent et leur production presque entièrement manuelle, les vieilles habitations-sucreries coloniales ne peuvent pas lutter, malgré quelques timides tentatives de modernisation. Les planteurs antillais sont donc menacés d'élimination. Le nombre de sucreries de la Guadeloupe tombe à 490 en 1847, bien que, curieusement, il reste fixe à 44 ou 45 à Petit-Canal.

Mais c'est surtout socialement que le système « du père Labat » est condamné. Déjà fragilisé par le choc des événements révolutionnaires (Delgrès 1802, Indépendance haïtienne 1804), il est désormais condamné après l'Emancipation de 1834 dans les colonies britanniques, qui brillent, nous dit un magistrat en 1843, comme « un phare de liberté inextinguible ». Fuites vers les îles voisines et départs en marronnage vers les régions incontrôlables de l'Archipel (Grands-Fonds, massif montagneux de la Basse-Terre, zones de mangrove le long des Culs-de-Sac ...) se multiplient. Sur les habitations, il ne se produit, certes, aucune révolte susceptible de renverser l'esclavage, mais l'agitation est endémique, refus d'obéissance et attitudes « insolentes » ne cessent de défier les planteurs, la résistance passive et le sabotage du rendement deviennent systématiques. En métropole, le mouvement abolitionniste, derrière Victor Schœlcher, mène une guerre permanente pour contraindre la Monarchie de Juillet à une Abolition qu'exigent non seulement les idéaux de la Révolution Française, mais également, et de plus en plus, le froid réalisme des intérêts économiques (l'esclavage n'est pas « rentable » et son maintien à tout prix coûte cher à la France). L'essor de la production de sucre de betterave en métropole joue dans le même sens ; les planteurs ne peuvent plus dire que l'esclavage est « malheureusement » inévitable, car c'est le seul moyen d'approvisionner l'Europe. A partir de 1845, le système tout entier est au bord de la faillite et de l'effondrement, menacé d'exploser à tout moment dans un soulèvement général « à l'haïtienne ».

L'abolition de l'esclavage et la dépression qui suit accélèrent encore le déclin du système du « père Labat ». Contrairement à ce que l'on a parfois dit, il ne se produit pas une « désertion » généralisée des habitations par

4. J. Barfleur, *Sucre et mangrove. Beautiran*, PAP, Agence Warichi-Conseil Général, 2005, vol. II, p. 15-28. Ces deux canaux sont établis par aménagement des ravines Gachet (le « Grand canal ») et des Coudes (le « Petit Canal »), utilisées à des fins de transport depuis le XVIII^e siècle. La commune prend son nom actuel au début du XIX^e siècle ; avant la Révolution, elle était le « quartier » du Mancenilier.

les affranchis, mais les habitations-sucreries manquent néanmoins de main-d'œuvre, parce que les « nouveaux libres » veulent profiter de leur liberté pour ne travailler à la canne qu'en fonction de leurs besoins et du temps que leur laissent leurs propres cultures. On assiste donc à un ralentissement du travail, contre lequel l'administration, à la demande des planteurs, met en place une politique dite « d'organisation du travail » pour obliger les affranchis à demeurer sur les habitations pour des salaires de misère (1852) ; la tentative échoue face à la résistance passive généralisée de la population. Au début des années 1860, les nouveaux libres sont vraiment libres de leurs travaux et de leurs jours. De toute façon, les habitations-sucreries « traditionnelles », même modernisées (par l'installation d'un moulin à vapeur, par exemple) sont définitivement frappées d'obsolescence par les fabriques métropolitaines et les premières usines modernes installées aux Antilles, produisant à des coûts très inférieurs de grandes quantités de sucre d'une qualité supérieure. Progressivement, elles arrêtent de fabriquer elles-mêmes les cannes de leurs plantations pour les vendre comme matière première aux usines voisines. Le nombre d'habitations-sucreries encore en activité tombe de 490 en 1847 à 174 en 1885 dans toute la Guadeloupe, et de 45 à 2 à Petit-Canal. La grande crise sucrière de la fin du siècle achèvera de les faire disparaître⁵.

Paul Daubrée et la création de Duval⁶

Vers 1840, alors qu'il est désormais clair que le vieux système « du père Labat » est condamné, une idée nouvelle apparaît, selon laquelle la survie de la production sucrière coloniale passe nécessairement par une véritable *révolution industrielle*, reposant sur l'adoption intégrale de la technologie moderne dans un petit nombre d'usines « centrales » manipulant les cannes des habitations environnantes.

Bien que « dans l'air » depuis quelques années, cette idée est émise pour la première fois « sous une forme saisissable » par un ingénieur métropolitain, Paul Daubrée, venu en Guadeloupe en 1840 pour y diriger une Société des cannes desséchées (destinées ensuite à être converties en sucre en métropole). La tentative avait évidemment échoué, mais Paul Daubrée avait eu le temps de prendre conscience de la situation réelle de l'industrie sucrière guadeloupéenne et de son absence d'avenir. Revenu en France, il publie l'année suivante une courte brochure⁷, dans laquelle il préconise, pour sortir l'économie antillaise de la crise, ce qu'il appelle « un 1789 industriel ».

Après avoir longuement critiqué le système « traditionnel », ses insuffisances, son irrationalité et tous les gaspillages auxquels il donne lieu, il retrace les efforts des planteurs pour y introduire des « améliorations partielles », avant de conclure qu'ils sont voués à l'échec précisément parce que partiels. Il faut donc « une régénération complète » de la production sucrière coloniale, qui ne peut être effectuée séparément habitation par habitation en raison de son coût et de la nécessité de disposer de grands

5. Plus de détails dans Ch. Schnakenbourg, *Histoire de l'industrie sucrière ...*, op. cit., t. II, *La transition post-esclavagiste (1848-1883)*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 47-125.

6. Ch. Schnakenbourg, *La crise*, p. 200-541.

7. P. Daubrée, *La question coloniale sous le rapport industriel*, Paris, F. Malteste, 1841, 91 p.

volumes de canne pour l'amortir. Il propose « un système entièrement neuf d'organisation », reposant sur la « séparation absolue de l'agriculture et de l'industrie (et la) centralisation industrielle ».

Dans ce système, les planteurs cessent de produire leur propre sucre, qui de toutes façons se vend mal, pour se consacrer uniquement à leurs plantations, auxquelles ils affectent toute leur main-d'œuvre (libre ou esclave ? Prudemment Paul Daubrée ne dit rien sur cette question), s'épargnant ainsi tous les coûts liés à la fabrication ; « au lieu de deux travaux imparfaits et qui se contrariaient l'un l'autre, il n'y en aura plus qu'un seul exclusif et spécial », dans lequel ils pourront introduire toute les améliorations nécessaires.

La centralisation de la fabrication dans un nombre restreint d'usines de grandes dimensions (1.000 à 2.000 tonnes de sucre par campagne contre un maximum de 100 à 150 pour les plus grosses habitations-sucreries) et employant la technologie moderne importée de la sucrerie de betterave, constitue le second volet de cette nouvelle organisation de la production. Ces usines sont complètement séparées de la culture ; elles n'ont pas de domaine foncier, et il n'est pas prévu qu'elles en aient un. Ce sont des établissements uniquement industriels qui achètent toute leur matière première à des habitations voisines ayant abandonné la fabrication pour ne plus se consacrer qu'à la culture, et dont elles centralisent toute la production de canne. C'est la raison pour laquelle on les appelle usines *centrales*. Pour s'assurer la stabilité de leurs approvisionnements, elles passent avec les habitations voisines des contrats à long terme de fourniture de canne, à un prix déduit directement de celui du sucre (les « habitations-adhérentes »).

La proposition de Paul Daubrée est d'abord fort mal accueillie aux Antilles. Pour les planteurs, abandonner la production de sucre, activité « noble » par excellence dans le milieu colonial, c'est tout simplement déchoir et se trouver ravalé au niveau des producteurs de cultures « secondaires », ainsi que sont dénommées avec condescendance toutes les autres. Mais le terrible tremblement de terre du 8 février 1843⁸ fait bouger les esprits. Dans la situation d'incertitude politique et d'obsolescence économique qui frappe le système esclavagiste, il n'est pas envisageable de reconstruire les habitations-sucreries détruites (250 au moins), et le seul moyen de relancer la production sucrière réside dans la création d'usines centrales. Il se produit alors une grande effervescence sur le sujet, et les initiatives se multiplient. A Paris est créée une grande Compagnie des Antilles, associant capitalistes métropolitains et planteurs créoles modernistes, qui met quatre usines en service en Guadeloupe en 1844-45, dont Bellevue, à Port-Louis, la première dans le nord de la Grande-Terre. Sur place quelques planteurs se lancent dans l'aventure, soit isolément, pour les besoins de leur seule habitation, soit collectivement par association de propriétaires voisins réunissant leurs capitaux et leurs cultures, comme les trois qui créent, en 1845, l'usine Chabert, la première dans l'histoire de Petit-Canal⁹. En deux ans (1844 et 1845),

8. Environ 3.000 morts, Pointe-à-Pitre complètement détruite, le tiers de la récolte perdue, et un total de dégâts représentant autour de cinq années des exportations en valeurs.

9. ANOM, Fonds géographique, Guadeloupe, carton 149, dossier 974 (cité désormais : Gua. 149/974), gouverneur au ministre, 12 juillet 1845 ; description de l'usine en p. j.

douze usines modernes sont établies en Guadeloupe¹⁰ ; leur nombre ne change plus ensuite jusqu'à l'Abolition.

A l'annonce du tremblement de terre, Paul Daubrée décide de faire passer sa théorie dans la pratique. Il retourne en Guadeloupe pour y établir deux usines centrales, Acomat à Moule et Duval à Petit-Canal, dont il finance intégralement la construction sur la fortune familiale. Elles commencent à fonctionner pour la campagne 1845¹¹. Techniquement, elles appartiennent à un type d'usines que l'on ne tardera pas à qualifier de « mixte » : elles fonctionnent entièrement à la vapeur et toutes les opérations d'extraction et de fabrication sont mécanisées, mais l'évaporation et la cuite sont encore effectuées dans des chaudières à l'air libre, inspirées de modèles mis au point à la Réunion et évidemment plus perfectionnées que les anciennes cuves « du Père Labat ». Probablement par manque d'argent, Paul Daubrée n'a pas pu installer sur ses usines la technologie Cail de fabrication sous vide qui équipe déjà celles de la Compagnie des Antilles. Dans l'immédiat, toutefois, ce décalage n'empêche pas Duval de constituer une belle réussite ; pour sa première campagne, elle manipule 7.500 tonnes de cannes apportées par cinq habitations voisines, avec un rendement de 10 %¹², un résultat qui, qualitativement, est même supérieur à celui des usines de la Compagnie des Antilles¹³.

Jusqu'à l'Abolition, la situation des usines est difficile. Elles se heurtent en effet à deux problèmes qui entravent fortement leur activité¹⁴. Le manque de matière première tout d'abord. Les propriétaires d'habitations-sucreries hésitent à s'engager à long terme (six ans chez Paul Daubrée, dix à la Compagnie des Antilles), et estiment insuffisant le prix, dérivé de celui du sucre, qui leur est offert pour leurs cannes. Et en second lieu, la difficulté à recruter la main-d'œuvre nécessaire. Les planteurs livrant des cannes refusent de fournir des esclaves qui leur feraient ensuite défaut sur leurs propres plantations, et les Gens de couleur libres refusent de s'embaucher sur les usines par crainte d'aliéner leur liberté. Paul Daubrée essaie de contourner le problème en faisant venir « des travailleurs européens », mais l'opération est coûteuse¹⁵, et « on ne dit rien de favorable » sur eux. Finalement, les usines « n'ont donné que des pertes » à leurs propriétaires ; en 1847, les actionnaires de la Compagnie

10. *Ibid*, id°.

11. Sur tout ce qui suit, voir lettre gubernatoriale précitée, *ibid*, id°, ainsi que les longs développements des Mss Jules Ballet, ADG, 2J 3, p. 287-290.

12. On appelle « rendement industriel » d'une usine la proportion de sucre extraite d'une tonne de canne. Il se situait au maximum à 5-6 % dans les anciennes habitations-sucreries ; dans les usines modernes, depuis leur création, un taux de 8,5 % est considéré comme un minimum.

13. Pour leur première campagne, Marly et Zévallos ont manipulé 8.600 et 9.000 tonnes de canne, mais avec un rendement industriel de 8,5 % chacune ; PV des délibérations du Conseil général (cité désormais : *CG Gpe*), session extraordinaire de mai 1875, p. 30, rapport de la commission de l'immigration et des usines.

14. Sur tout ce qui suit, ANOM, Gua. 149/974, gouverneur au ministre, 10 mars et 18 juillet 1846 (et rapport du procureur du roi de PAP joint), 1^{er} avril et 11 juillet 1847 ; et Ch. Schnakenbourg, *La crise*, p. 220-241.

15. On estime que chacun de ces travailleurs revient au total à 1.500 F par an ; dans les années 1830, le coût annuel de l'emploi d'un esclave est toujours inférieur à 150 F par an. Même s'il a probablement augmenté par la suite, on est encore loin du compte.

des Antilles s'interrogent sur la poursuite de leur investissement, tandis que celles de Paul Daubrée « n'ont guère plus de chances de se soutenir ».

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que l'abolition de l'esclavage plonge les usines de la Guadeloupe dans une très grave crise¹⁶. Sur les douze en activité en 1847, trois doivent fermer, et les autres ne survivent que tant bien que mal. Les actionnaires de la Compagnie des Antilles mettent la société en liquidation et ses quatre usines sont louées à des planteurs ; à Petit-Canal, Chabert subit de graves dommages lors du cyclone du 21 août 1848, et son propriétaire ne peut la redémarrer faute de moyens financiers.

Paul Daubrée est le grand perdant de la crise ; il est pratiquement ruiné. Il doit vendre Acomat en 1849 (prix inconnu) puis Duval deux ans plus tard, dont il retire difficilement 55.000 F, alors que sa construction lui avait coûté 500.000 ; il demeure encore en Guadeloupe pendant quelques années, où on le retrouve fréquentant toujours le milieu usinier¹⁷, puis il disparaît des archives à la fin des années 1850 sans avoir rien fait de concret. Duval est rachetée en 1851 par une maison de commerce du Havre, Hart & C^{ie}, qui était probablement l'un de ses créanciers. Nous ne savons pas grand-chose de son histoire au cours des années 1850 ; en 1856, elle produit 800 à 1.000 barriques¹⁸, soit environ 450 tonnes, la moitié seulement de la capacité initiale de production installée par Paul Daubrée. Elle parvient néanmoins à survivre, puisqu'en 1859, la maison Hart trouve à la revendre (prix inconnu) en indivision à Louis Cafiéro et François Vassort¹⁹. Le premier nommé est l'un des principaux négociants de Pointe-à-Pitre, spécialisé plus particulièrement dans le transport par mer avec le nord de la Grande-Terre, sur lequel il parvient à imposer un quasi-monopole²⁰. Quant à Vassort, il dirigeait déjà l'exploitation de Duval pour le compte des Hart en 1856. L'indivision ne dure pas bien longtemps ; moins d'un an après sa constitution, Vassort rachète sa moitié à Cafiéro (prix inconnu) et devient ainsi le seul propriétaire de l'usine en 1860, juste au moment où le processus d'industrialisation de la production sucrière redémarre.

Rancougne et Clugny dans le tourbillon des créations de la décennie 1860

La crise et la dépression post-esclavagistes interrompent pendant plus de dix ans le mouvement de création d'usines sucrières modernes en Guadeloupe. Les capitaux manquent, les résultats de celles qui existent déjà ne sont guère encourageants et les perspectives d'avenir demeurent incertaines ; « qui songe donc aujourd'hui à renouveler la folie des usines

16. Sur laquelle voir Ch. Schnakenbourg, «La création des usines en Guadeloupe (1843-1884). Recherche sur la modernisation de l'industrie sucrière antillaise après l'abolition de l'esclavage», 1^{ère} partie, *Bull. Sté d'Hist. Gpe*, n° 124-125, 2000, p. 26-29.

17. En 1857, il est cité comme associé à Aman Souques, le futur fondateur de Beaufort, dans un projet de création d'une grande usine centrale dans le nord de la Grande-Terre ; art. publié dans *La France d'Outre-Mer*, 13 janvier 1857, n° conservé dans ANOM, 149/974, liasse « Guadeloupe, fabrication du sucre ».

18. *Ibid*, id°.

19. Toute l'histoire de propriété de Duval jusqu'en 1860 est résumée dans ANOM, notariat Gpe, minutes Thionville, 2 mai 1864.

20. J. Barfleur, *Beautiran*, vol. II, p. 30-32.

centrales », s'exclame péremptoirement un planteur en 1853. « Celles qui existent se soutiendraient-elles si elles supportaient les intérêts du capital qu'elles ont coûté ? Il n'y aura plus d'établissements semblables nouveaux ».

Progressivement, pourtant, l'opinion se retourne dans la plantocratie. La crise du système « du père Labat » s'accélère, conduisant un nombre croissant de planteurs proches des usines à s'engager auprès d'elles, tandis que les autres sont, de plus en plus nombreux, obligés d'abandonner. En même temps, la situation des établissements existant se redresse, leur production augmente, les investissements reprennent. Les demandes pour la création d'usines centrales se multiplient dans toute la Guadeloupe.

La fondation, en 1860, du Crédit colonial, devenu Crédit foncier colonial (CFC) trois ans plus tard, a pour conséquence de rendre cette demande solvable. Soutenu par un groupe d'importants capitalistes parisiens, il a pour objet d'accorder aux propriétaires des vieilles colonies des prêts à long terme (20 puis 30 ans) destinés « à la construction de sucres ou au renouvellement et à l'amélioration de l'outillage des sucreries actuellement existantes »²¹. Les emprunteurs se précipitent et un véritable tourbillon de créations s'empare de la Guadeloupe au cours de la décennie 1860²². Jusqu'en 1871 sont ainsi mises en service sept usines modernes, avec évaporation et cuite sous vide, dont Beauport en 1863²³ et Darbousier en 1869, et vingt établissements « mixtes », fabriquant à l'air libre. Ces derniers nécessitent un investissement moins important mais sont rapidement obsolètes et s'avèrent constituer une impasse technologique ; neuf d'entre eux parviennent à se moderniser complètement (dont Blanchet en 1869), et tous les autres doivent abandonner au cours des années suivantes. Parmi ceux-ci, l'usine « à concrétor »²⁴ installée en 1870 à Petit-Canal sur l'habitation Bazin par une société de capitalistes rouennais²⁵ ; quatre ans après seulement, elle fait faillite²⁶. Au total, compte tenu des disparitions et créations postérieures, le nombre définitif d'usines, toutes modernes, existant en Guadeloupe au début des années 1880, quand prend fin cette sorte de révolution industrielle, se monte à 22 ; de 1860 à 1882, maximum historique pour le XIX^e siècle, les exportations sont passées de 28.800 à 57.500 tonnes.

La création de Clugny s'inscrit pleinement dans ce vaste mouvement d'industrialisation de la production sucrière guadeloupéenne. Elle est le résultat de l'alliance, à la fois matrimoniale et économique, entre une

21. A. Buffon, *Monnaie et crédit en économie coloniale. Contribution à l'histoire économique de la Guadeloupe (1635-1919)*, Basse-Terre, Sté d'Hist. Gpe, 1979, p. 234-244.

22. Chronologie détaillée dans Ch. Schnakenbourg, *Création des usines*, p. 33-46.

23. Pour tout ce qui concerne l'histoire de Beauport dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ainsi que les comparaisons qui pourraient être faites avec Clugny, nous renvoyons une fois pour toute à notre étude, *Beauport (1732-1992). Une grande aventure industrielle en Guadeloupe*, PAP, Ed. Jasor, 2013, p. 34-74.

24. Ainsi dénommée parce qu'équipée d'un « concrétor », un procédé mis au point par un planteur anglais d'Antigue. Il donne un sucre brut de meilleure qualité que celui des vieilles habitations-sucrerie, mais qui ne saurait néanmoins rivaliser avec celui des usines modernes ; des informations dans J. Petitjean-Roget, « La mise en place des usines centrales à la Martinique », *Historial Antillais*, Paris, Ed. Dajani, 1980, t. IV, p. 209.

25. Avis de création dans *Gazette Officielle de la Guadeloupe*, 17 mai 1870. Le matériel est en cours d'installation à la fin de l'année ; *ibid*, 24 décembre 1870, bulletin agricole.

26. Avis dans *Echo de la Gpe*, 9 janvier 1875.

famille créole, les Lemesle, et un hobereau métropolitain, embarqué dans l'aventure par les jeux de l'amour et du hasard, Charles-François Devezeaux, vicomte d'Herbault (Loir-et-Cher), dont la famille est originaire et dans le château duquel il réside habituellement, et marquis de Rancougne, né en 1815, ancien élève de l'école militaire de Saint-Cyr et conseiller général. En 1844, il épouse Cunégonde Lemesle, alors en métropole où elle effectue de temps à autre des séjours avec son père, Jean-Thomas, propriétaire de l'habitation Poyen, à Petit-Canal²⁷. Nous ne connaissons pas grand-chose sur l'histoire de cette habitation après 1848. Lemesle réside en France depuis 1851 au moins et la gestion de la propriété familiale est confiée à la maison de commerce pointoise Hue & Verteuil²⁸, qui, semble-t-il, ne s'en sort pas trop mal puisqu'en 1860 la production de l'habitation se monte à 160 tonnes, alors que la moyenne pour l'ensemble de celles de la Guadeloupe n'est à peine que 76 tonnes²⁹.

C'est probablement à ce moment-là, immédiatement après la fondation du Crédit colonial, qu'apparaît l'idée d'établir une usine centrale dans la zone littorale de Petit-Canal. Nous ne savons pas de qui, Lemesle ou Rancougne, vient initialement le projet, mais il est excellent, en raison des atouts dont il dispose³⁰. Il bénéficie tout d'abord d'une bonne base foncière susceptible de fournir la matière première nécessaire, non seulement Poyen mais également deux autres habitations que possède Lemesle à Sainte-Rose, d'où il est possible de faire venir des cannes par mer à travers le Grand Cul-de-Sac. En second lieu, l'usine projetée se situe au cœur d'un riche bassin cannier comprenant cinq habitations voisines ou peu éloignées, qui pourront facilement contribuer à son approvisionnement. Elle n'a pas, en troisième lieu, de concurrente directe, susceptible de lui disputer les cannes des planteurs ; les autres usines de la Grande Terre, Bellevue, Duval, et celle projetée au même moment par Aman Souques à Beauport, sont trop éloignées et mal reliées par de mauvais « chemins blancs ». Enfin, l'habitation Poyen dispose sur son territoire d'un atout particulièrement précieux avec l'embarcadère de Beautiran, qui constitue depuis un siècle le point de passage obligé de toutes les expéditions de la production sucrière de la région vers Pointe-à-Pitre.

La mise en œuvre du projet débute par une série d'acquisitions de parcelles de terre destinées à y établir la future usine, ses annexes et ses chemins³¹. Puis Rancougne s'occupe de recruter des fournisseurs de canne ; six habitations voisines, pouvant apporter au moins 12.000 tonnes, s'engagent pour vingt ans dès 1861³². Ces bases ayant été assurées, il se tourne vers le Crédit colonial pour le financement, que celui-ci, puis son successeur, le CFC, lui accordent par deux prêts de 675.000 et 225.000 F

27. J. Barfleur, *Beautiran*, vol. II, p. 10-11 et 63.

28. *Ibid.*, p. 64.

29. Tableau publié dans *Gazette Off. Gpe*, 1^{er} février 1861.

30. J. Barfleur, *Beautiran*, vol. II, p. 67.

31. En tout quatre terrains détachés de l'habitation Clugny entre 1861 et 1865, et s'étendant ensemble sur 16 ha ; *ibid.*, p. 58-59.

32. Clugny, Poyen, Boismorin, Lafon-Charropin, Charropin, Sainte-Elise ; liste donnée dans le contrat avec le Crédit colonial cité *infra*. En 1860, les quatre premières ont produit ensemble 502 tonnes de sucre brut, soit environ 10.000 tonnes de canne en supposant un rendement de 5 % ; avec les deux autres, 12.000 tonnes semble donc constituer un minimum.

respectivement³³. L'investissement initial se montant à 1.300.000 F³⁴, il est à présumer que les 400.000 restant ont été apportés par Rancougne sur ses ressources propres. L'usine est montée en 1862 avec un équipement Cail de fabrication sous vide³⁵ pour une capacité de production de l'ordre des 2.000 à 2.200 tonnes de sucre par campagne³⁶, légèrement inférieure à celle de Beauport, créée au même moment, mais déjà beaucoup plus importante que celles des usines de la première génération (moins de 1.000 tonnes à Duval à la fin des années 1860). Enfin, à partir de 1865, de gros travaux sont effectués à Beautiran pour transformer le simple embarcadère d'avant l'usine en véritable port, avec quais, hangars et matériel de manutention, permettant, outre l'expédition des sucres de Clugny, de faire venir les cannes des habitations Lemesle en Basse-terre ; un chemin de fer de 3 km, pour le moment à traction animale, le relie à l'usine³⁷.

Clugny allume ses feux pour la première fois en 1863. Pour cette première campagne, que l'on peut qualifier d'expérimentale, elle ne manipule que 9.000 tonnes de canne³⁸, soit approximativement une production de 800 à 900 tonnes de sucre, mais avec de bonnes perspectives d'accroissement au cours des campagnes suivantes³⁹.

L'IMPASSE DE LA CROISSANCE PAR L'ENDETTEMENT (1860-1883)

Même si les sources pour Duval sont très loin d'être aussi complètes que nous pourrions le souhaiter, il apparaît clairement, dans le *tableau n° 1*, que ces deux décennies sont celles d'une forte croissance ; en gros, la production des deux usines double à l'image, d'ailleurs de celle de l'ensemble de la Guadeloupe dont les exportations passent de 28.800 à 57.500 tonnes entre 1860 et 1882.

Malheureusement, cette croissance n'est pas saine. Elle repose presque uniquement sur l'endettement, les usiniers concernés ne disposant pas de ressources propres suffisantes. Une spirale négative de pertes et de dettes s'enclenche très tôt dans l'histoire des deux usines, qui débouche finalement, autour de 1880, sur une double faillite. En tout cas, ce ne sont pas les conditions « trop » favorables de travail et de rémunération faites à la main-d'œuvre qui expliquent ce double échec.

33. ANOM, Notariat Gpe, minutes Thionville, 20 août 1862 et 31 décembre 1863.

34. Chiffre donné par le gouverneur Lormel dans son «Exposé général sur la situation de la Guadeloupe», ANOM, Gua. 129/864, joint à sa lettre du 26 septembre 1865.

35. Voir une description détaillée de Clugny, ses bâtiments, ses équipements et ses annexes en 1885 dans *Courrier de la Gpe*, 20 octobre 1885 ; document reproduit par J. Barfleur, *Beautiran*, vol. II, p. 69-72.

36. Le rapport gubernatorial précité donne le chiffre de 36 boucauts de 500 kg, soit 18 tonnes par 24 heures, et 2.160 à 2.340 tonnes pour une campagne de 120 à 130 jours ; avec un rendement industriel de l'ordre des 9 %, cela représente autour des 25.000 tonnes de canne par campagne.

37. J. Barfleur, *Beautiran*, vol. 2, p. 82-93.

38. Tableau présenté à *CG Gpe*, session extraordinaire de mai 1875, p. 30.

39. «Les espérances pour la campagne prochaine», note le gouverneur Lormel dans son rapport de 1865, précité note 33, «sont de 3.000 à 3.500 boucauts de sucre» ; soit 1.500 à 1.700 tonnes environ.

TABLEAU n° 1 – *Evolution de la production des usines canaliennes (1856-1883)*

	CLUGNY		DUVAL	
	Cannes manipulées	Production de sucre	Cannes	Sucre
1856				450
1863	9.007			
1865	14.571	1.287		
1866	19.719	1.997		
1867	14.084	1.410		
1868	19.748	1.942		907
1869	19.064	1.756		768
1870	23.765	2.178		
1871	27.903	2.503		
1872	18.734	1.687		
1873	22.263	2.027		
1874	19.628	1.624	11.500	(951)
1875	28.565	2.690		
1876	22.181	2.068		
1877	24.745	2.380		
1878	31.155	2.751		
1880		2.303		1.444
1881		2.476		1.438
1882		3.267		1.842
1883	27.501	2.764	19.981	1.685

Unités : tonnes

Sources Clugny

1863 : *CG Gpe*, session extraordinaire de mai 1875, p. 30, rapport de la commission de l'immigration et des usines.

1864 à 1875 : tableau établi par Emile Bougenot, propriétaire de l'usine du Galion, à la Martinique, et conservé dans ANOM, 118 AQ 384, dossier « Diverses usines Guadeloupe »

1876 à 1878 : tableau établi par la BDC et conservé dans les archives antérieures à 1907 de l'ex-SIAPAP, dossier « Banque de consignations », chemise, « Affaire Rancougne » ; consultées par nous dans les années 1970 et aujourd'hui perdues.

Sources Duval

1856 : art. du journal *La France d'Outre-mer*, 13 janvier 1857 ; coupure conservée dans ANOM, Gua. 149/974, liasse II. Le document donne une fourchette de 800 à 1.000 barriques de 500 kg ; nous avons retenu la médiane.

1868 et 1869 : les bulletins agricoles du maire de Petit-Canal donnent la production totale, en barriques, des deux usines de la commune. Celle de Clugny étant connue, nous avons estimé celle de Duval par déduction.

1874 : *CG Gpe*, session extraordinaire de mai 1875, p. 30. Le rapport ne donne que le volume de cannes manipulées ; nous avons estimé la production de sucre en supposant pour Duval le même rendement industriel que Clugny (8,27 %).

Sources communes aux deux usines

1880 à 1882 : tableau provenant du Syndicat des fabricants de sucre, reproduit dans les Mss J. Ballet ; ADG, 2J 6, p. 47.

1883 : même origine ; tableau reproduit dans *Courrier de la Guadeloupe*, 11 novembre 1884

La ruine des Vassort à Duval

Jusqu'à la fin de la décennie 1870, Duval appartient à la famille Vassort, François, le père, jusqu'à son décès en 1876, puis ses héritiers pendant trois ans encore. L'affaire se termine par une quasi-faillite et la ruine des propriétaires.

François Vassort est un métropolitain né en 1810, dont nous ignorons quand il arrive en Guadeloupe. En 1856, il est déjà directeur de Duval pour le compte de la maison Hart, du Havre, son propriétaire ; il en fait l'acquisition quatre ans plus tard (*voir supra*).

L'établissement est en mauvais état. La compétitivité est médiocre. Duval a été créée en 1844, avec une technologie « mixte » (évaporation et cuite à l'air libre) qui commençait alors déjà à être dépassée, mais qui, quinze ans plus tard, est devenue obsolète. Il est probable en outre que peu ou pas d'investissements y ont été réalisés au cours de la décennie 1850, en raison de la crise post-abolitionniste et de l'histoire chaotique de sa propriété pendant toutes ces années. Or, c'est le moment où apparaît en Guadeloupe une nouvelle génération d'usines, plus grandes, plus modernes et produisant à des coûts inférieurs, dont Clugny et Beauport, ses voisines, sont les plus représentatives. A Duval, comme dans toutes les usines d'ancienne création, un gros effort de modernisation s'impose.

François Vassort entre dans cette voie dès qu'il a acquis l'usine, en effectuant tout un ensemble d'investissements destinés à restaurer sa compétitivité. En 1862, il achète les deux habitations voisines de Michaux et Sargenton, qu'il complète, cinq ans plus tard, par l'acquisition de l'habitation Duval, sur laquelle est bâtie l'usine mais qui était jusqu'alors séparée de celle-ci⁴⁰ ; il se constitue ainsi un domaine foncier de 400 ha, indispensable pour assurer la sécurité de ses approvisionnements en canne. Puis, en 1864, il procède à « diverses augmentations et perfectionnements » à l'usine⁴¹, sur la nature desquelles nous ne sommes pas renseignés mais qui, nous allons le voir, ne consistent pas encore en l'installation d'un matériel de fabrication sous vide. Enfin, en 1866, il fait monter de nouveaux générateurs⁴², pour remplacer ceux datant de la construction de l'usine, 22 ans plus tôt. Pour financer tous ces investissements, Vassort doit s'endetter lourdement ; le CFC lui accorde un prêt de 270.000 F⁴³, la maison Lahens & Cottin, son commissionnaire de Pointe-à-Pitre une avance à long terme de 230.000 F⁴⁴ et Brissonneau frères, « constructeurs mécaniciens » à Nantes, un crédit-fournisseur de 40.000 F⁴⁵. Mais sur le moment, il n'a aucune raison de s'inquiéter. La production de Duval double au cours de la décennie 1860, ce qui lui permet de profiter pleinement de l'élévation du prix du sucre, qui augmente de 42 % entre 1865 et 1871, en raison des troubles politiques à Cuba et de la guerre franco-allemande de 1870-71.

40. ANOM, Notariat Gpe, minutes L. Guilliod, 24 mars 1879, histoire de propriété de Duval et ses habitations.

41. *Ibid*, minutes Thionville, 2 mai 1864.

42. *Ibid*, le même, 7 mai 1866.

43. *Ibid*, le même, 2 mai 1864.

44. Par deux contrats conclus respectivement en 1862 et 1864, auxquels il est fait référence dans *ibid*, minutes L. Guilliod, 5 septembre 1874.

45. *Ibid*, minutes Thionville, 7 mai 1866.

Il apparaît pourtant très vite qu'il vient de commettre une erreur stratégique, dont les conséquences vont peser lourdement sur la situation financière de Duval jusqu'à sa mort. En effet, faute sans doute d'avoir pu obtenir tous les financements nécessaires, il n'a pu procéder à une modernisation intégrale de l'usine. Même améliorée par l'installation d'un matériel plus grand et plus performant, c'est toujours la même technologie « mixte » qui est utilisée, avec évaporation et cuite à l'air libre. Comparée aux établissements plus récents et plus modernes créés en Grande-Terre au même moment (Clugny, Beauport, Duchassaing), Duval n'est pas compétitive.

Dès lors, François Vassort se retrouve dans une position inconfortable. Il vient de s'endetter lourdement pour rien. S'il veut rétablir la compétitivité de Duval, il lui faut encore investir. Faute de ressources propres suffisantes, c'est de nouveau l'endettement qui lui fournit les moyens nécessaires. En 1870, la maison de commerce pointoise Chabrou & Laballe, son nouveau commissionnaire, lui accorde un prêt de 200.000 F « pour la substitution d'un bâtiment en fer au bâtiment en charpente qui renferme actuellement l'usine Duval, et l'établissement dans la même usine d'un triple effet et d'un appareil à cuire dans le vide »⁴⁶. Le nouveau matériel entre en service en 1873⁴⁷ ; il permet d'accroître significativement la production, qui passe d'environ 1.000 tonnes à plus de 1.400, dans la seconde moitié de la décennie 1870.

En même temps qu'il rénove l'usine, Vassort s'occupe d'accroître son approvisionnement en canne. Au moment de sa création, Duval pouvait compter sur cinq « adhérents », et il n'a pas de mal à en recruter d'autres, tant sont grandes les difficultés qui assaillent alors les habitations-sucreries traditionnelles. Trop petites, obsolètes, incapables de lutter contre la concurrence des usines modernes et de résister à la baisse du prix du sucre, elles sont, nous l'avons vu, techniquement et économiquement vouées à une disparition inéluctable. Leurs propriétaires sont tout disposés à abandonner leur fabrication directe pour s'engager à livrer leurs cannes aux usines, et François Vassort, comme tous les usiniers de la Guadeloupe fait tout ce qui est nécessaire pour les y inciter. C'est ainsi qu'il leur accorde des avances de faisance-valoir et se porte garant du remboursement de leur prêt sur récolte à la Banque de la Guadeloupe⁴⁸, ou qu'il règle à leur ordre d'anciennes dettes⁴⁹. Tous les coups sont permis pour attirer de nouveaux fournisseurs ; ainsi les frères Godet des Marais, propriétaires de l'habitation Clugny, qui s'étaient portés « adhérents » auprès de Rancogne pour fournir leurs cannes à l'usine du même nom au moment de sa création, en 1863, l'abandonnent purement

46. *Ibid*, le même, 3 janvier 1870.

47. ANOM, Gua. 27/258, bull. économique de la direction de l'Intérieur de mars 1873 ; *Gazette Off. de la Gpe*, 2 mai 1873, bull. agricole du maire de Petit-Canal.

48. ANOM, Notariat Gpe, minutes Thionville, 19 juillet 1872 (hab. Grandmaison) ; minutes L. Guilliod, 17 avril 1873 (la même), 12 octobre 1873 (Chabert), 30 décembre 1873 (Lubeth et Larroche), 5 septembre 1874 (Gélas).

49. *Ibid*, le même, 30 décembre 1873 (Chabert), 16 janvier 1874 (deux actes : Chabert ; Gélas), 10 avril 1874 (hab. Clugny), 22 août 1874 (deux actes : Chabert ; Gélas), 31 mars 1875 (deux actes : les mêmes), 6 avril 1875 (hab. Clugny), 5 août 1875 (la même ; Chabert), 24 mars 1876 (la même). Il s'agit de semestres d'annuités de remboursement d'anciennes dettes envers le Crédit foncier colonial, pour des prêts accordés par lui dans les années 1860.

et simplement douze ans plus tard au profit de Duval, qui leur accorde le crédit nécessaire pour rembourser le CFC. Au total, en 1874, treize habitations fournissent des cannes à Duval⁵⁰. Pour les relier à l'usine, au moins les plus éloignées, un chemin de fer est établi au moment de leur « adhésion », qui constituait probablement une condition de celle-ci ; ainsi pour Lubeth et Larroche⁵¹. En 1879, il atteint 5 km⁵².

François Vassort meurt le 16 avril 1876, suivi trois semaines plus tard par Jules Chabrou, son commissionnaire de Pointe-à-Pitre⁵³, qui l'avait très fortement soutenu depuis 1870. Son endettement à long terme envers lui se monte à 535.00 F en 1874⁵⁴ et 715.000 deux ans plus tard, auxquels viennent s'ajouter 303.000 autres F de dettes à court terme⁵⁵. En face, Vassort n'a plus rien à donner en garantie⁵⁶. Il est insolvable, Duval est en état de faillite virtuelle et sa situation ne peut être rétablie.

Ceci incite les héritiers et successeurs de Chabrou à se dégager de Duval. L'opération se déroule en deux temps. A la fin de 1876, la veuve Chabrou et A. Laballe, son ancien associé, s'associent avec deux jeunes négociants de Pointe-à-Pitre, Edouard Brumant et Alexandre Beauperthuy, pour former une commandite simple, la société Brumant & Beauperthuy, dont tous deux sont gérants. Cette société prend la suite de la maison Chabrou & Laballe comme commissionnaire de Duval⁵⁷. De leur côté, les héritiers de François Vassort poursuivent l'exploitation de l'usine pendant encore trois ans après sa mort. Leur gestion est extrêmement prudente, comme le montre l'arrêt presque total des avances aux adhérents⁵⁸. Mais ils ne peuvent plus redresser la situation. En mars 1879, ils vendent Duval et ses habitations à Brumant & Beauperthuy. Les conditions de la vente⁵⁹ sont tellement désavantageuses qu'il y a tout lieu de penser qu'ils n'ont pas eu le choix. En premier lieu, parce que cette vente est réalisée pour le prix de 927.000 F, alors qu'à la mort de François

50. *CG Gpe*, session extraordinaire de mai 1875, p. 30. Dans ce nombre sont comprises les trois acquises par Vassort entre 1862 et 1867.

51. Ainsi qu'il apparaît dans le contrat du 30 décembre 1873, cité note 48.

52. *CG Gpe*, session extraordinaire de février 1879, p. 91 ; les voies sont à 1,20 m d'écartement.

53. Inventaires après décès dans ANOM, Notariat Gpe, minutes L. Guillioud, 1^{er} mai et 18-19 octobre 1876.

54. *Ibid*, le même, 5 septembre 1874, obligation hypothécaire de François Vassort à la maison Chabrou & Laballe sur Duval et ses habitations pour 535.000 F, à 8 % d'intérêt, dont 230.640 pour ancienne dette envers Lahens & Cottin, dont Chabrou & Laballe ont pris la suite ; plus 201.407 pour crédit ouvert par ces derniers en 1870, et 75.000 pour l'établissement du chemin de fer.

55. Inventaire après décès de Jules Chabrou, état des créances.

56. Dans la « balance générale » de la situation de Duval au 15 avril 1876, intégrée dans l'inventaire après décès, il n'y a pratiquement pas de valeurs disponibles ou réalisables : 60.000 F d'approvisionnements, 24.000 F en caisse, 39.000 F d'avances aux habitations pour la campagne en cours ; en tout 123.000 F sur un total de bilan de 1.849.000. Tout le reste de l'actif est hypothéqué (usines et habitations estimées à des montants très supérieurs à leurs valeurs réelles) ou se compose de créances irrécouvrables (anciennes avances aux habitations-adhérentes).

57. ANOM, Notariat Gpe, minutes L. Guillioud, 23 décembre 1876.

58. Pendant ces trois années, nous n'avons trouvé qu'un seul acte de ce type dans les minutes de ce même notaire (15 mai 1878) et pour un montant très faible, en faveur de l'habitation Chabert.

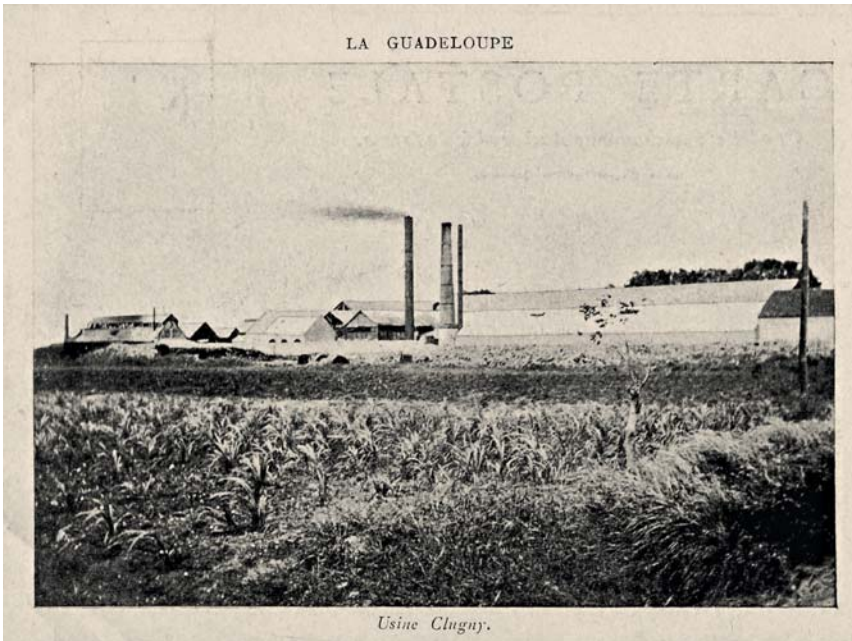
59. ANOM, Notariat Gpe, minutes L. Guillioud, deux actes du 24 mars 1879.

Vassort, l'ensemble des immobilisations était estimé à 1.345.000 F. Mais surtout, parce que les héritiers Vassort ne reçoivent sur ce prix que 100.000 F seulement, le restant venant en compensation des dettes (787.000 F à la liquidation Chabrou & Laballe et 40.000 à la Banque de la Guadeloupe). Autrement dit, l'engagement de la famille Vassort dans l'industrie sucrière s'achève pratiquement dans la ruine.

Le naufrage de Rancougne à Clugny

C'est l'histoire de l'inexorable asphyxie financière du marquis de Rancougne et de son naufrage total en une vingtaine d'années.

Dès le début, l'affaire s'annonce mal. L'usine commence à fonctionner en 1863. Sa construction a coûté 1.300.000 F⁶⁰, dont 900.000 financés par deux prêts du Crédit Colonial puis du CFC⁶¹. Puis en 1867, un nouveau prêt du CFC de 250.000 F vient permettre de compléter l'installation⁶². Sur un investissement initial de 1.550.000 F pour amener l'usine à sa vitesse de croisière, l'endettement représente donc 74 % du financement total.



Source : ADG, 5 Fi 22/15.

60. D'après l'estimation donnée par le gouverneur Lormel dans «Exposé général sur la situation de la Guadeloupe», 26 septembre 1865, ANOM, Gua. 129/864.

61. ANOM, Notariat Gpe, minutes Thionville, 20 août 1861 et 31 décembre 1863 (675.000 et 225.000 F respectivement).

62. *Ibid*, le même, 17 décembre 1867.

Cette insuffisance de capitaux propres enclenche très vite le mécanisme qui, à terme, va broyer Rancougne. L'intérêt et l'amortissement de ces trois emprunts représentent une charge annuelle de 118.500 F, qui devra nécessairement être supportée par le bénéfice de fabrication. S'il veut pouvoir y faire face, tout en finançant le développement de son usine et en assurant à son investissement une rentabilité satisfaisante, Rancougne doit donc absolument disposer d'une quantité suffisante de canne à manipuler. Or, c'est loin d'être le cas. La capacité de broyage de Clugny au moment de sa création se situe autour des 25.000 tonnes par campagne, puis elle est portée à 30.000 tonnes à la fin de la décennie 1860, grâce, notamment, au prêt du CFC de 1867. Mais elle demeure très largement sous-employée ; sauf en 1871, la seule campagne réellement satisfaisante de toute cette période, le taux de sous-utilisation de la capacité de l'usine tourne régulièrement autour du quart⁶³. Et ceci, malgré l'augmentation du nombre de fournisseurs, qui double au cours de cette période⁶⁴, et un matériel industriel performant et excellentement utilisé, puisque, sur l'ensemble des douze premières campagnes, le rendement industriel moyen se situe à 9,25 %.

Il en résulte que, déjà, le bénéfice de fabrication n'est plus suffisant pour couvrir toutes les charges financières qui pèsent sur Clugny. Sur les trois campagnes 1872 à 1874, le bénéfice annuel moyen de fabrication ne représente que 149.300 F seulement⁶⁵, ce qui, une fois payées les annuités de remboursement au CFC, laisse à peine 30.000 F pour toutes les autres charges. Dans ces conditions, Rancougne ne peut poursuivre son activité qu'au prix d'un endettement croissant auprès de son commissionnaire local, la maison de commerce Hue & Verteuil, de Pointe-à-Pitre ; à la fin de la campagne 1872, il lui doit déjà 447.000 F pour d'anciennes avances non remboursées, qu'il s'engage à régler en dix termes annuels de 44.700 F, à 6 % d'intérêt, soit une nouvelle charge financière de 47.400 F par an⁶⁶. Il est donc clair que le manque de canne menace très gravement l'avenir de Clugny.

C'est probablement ce qui incite Rancougne à mettre en œuvre, au début de la décennie 1870, une politique d'expansion destinée à accroître les apports de canne à l'usine. Au cours des trois années 1872 à 1874, « en raison même de la défaillance de la production agricole, des efforts énormes étaient faits pour la conjurer ; l'argent a été prodigué, tous les risques ont été courus ; amélioration et extension du matériel de l'usine, du matériel naval ; achat, locations d'habitations, avances aux planteurs, culture empirique ... »⁶⁷. C'est à cette époque que Rancougne commence à acheter ou à louer des habitations voisines de l'usine (*Tableau n° 2 et carte n° 1*) et entre dans la voie des avances aux adhérents, pour leur

63. Avec une manipulation moyenne de 22.458 tonnes de canne par campagne entre 1868 et 1875 pour une capacité de 30.000 tonnes, soit un taux d'utilisation de 74,8 %; voir *tableau n° 1*.

64. Il passe de 8 en 1863 à 16 en 1874 ; *CG Gpe*, session extraordinaire de mai 1875, p. 30.

65. Arch. de l'ex-SIAPAP, dossier « Banque de Consignations », chemise « Affaire Rancougne », rapport sur la situation financière de Clugny au 15 mai 1879. Résultat inconnu pour les années antérieures.

66. ANOM, Notariat Gpe, minutes L. Guiliod, 16 novembre 1872.

67. Rapport précité sur la situation financière de Clugny en 1879.

TABLEAU n° 2 – *Evolution du domaine foncier de Clugny jusqu'en 1901*

Habitation	Commune	Sup. ha	Date et mode d'entrée dans le domaine
Sainte-Amélie ou l'Exil	PC	103	1871, acq.
Deville ou Mancenillier	PC	290	1871, id.
Cornette	PC	130	1871, id.
Beutier	PL	117	1873, louée
Clugny	PC	126	1877, acq.
Richelieu ou Renard	PC	60	1877, id.
Plaisance ou Pelletan	PL	130	1879, id. ; saisie en 1885
Poyen	PC	286	1880, acq.
Balin	PC	261	1881, id.
Kermadec ou Saint-Nicolas	PC	68	1881, id.
Maisoncelle	PC	161	1881, location
Charropin	PC	91	1886, rattachée par CFC
Beaupland	PL	281	1886, id.
Sainte-Elise	PC	160	Loc., date inconnue

Sources dispersées. Nous les présentons de façon détaillée dans *Bull. Sté d'Hist. Gpe*, n° 115, 1998, p. 138-140.

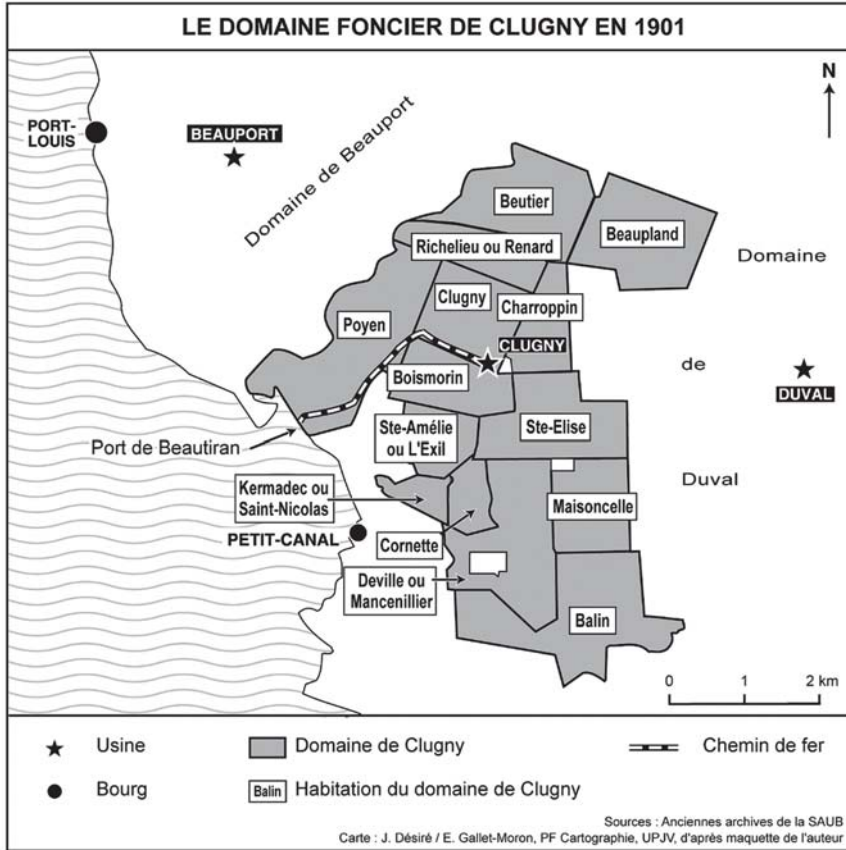
permettre, comme à Duval ou Beauport, de poursuivre leur exploitation⁶⁸. En même temps, la capacité de broyage est portée à 35.000 tonnes par campagne, grâce à deux nouveaux prêts du CFC. Il semble d'ailleurs que cette nouvelle politique s'accompagne d'une aggravation sensible des conditions de travail du personnel, comme le montre la tentative de grève survenue en mars 1873, qui est brutalement réprimée⁶⁹.

C'est donc un considérable effort d'investissement qui est effectué, et ses résultats sont spectaculaires. De 1.550.000 F en 1868, la valeur de l'usine passe à 2.420.000 F en 1875 et atteint 3.000.000 F en 1879. Entre 1872-74 et 1875-78, le tonnage moyen de canne manipulé par campagne passe de 20.200 à 26.600 tonnes, le taux annuel moyen d'utilisation de la capacité de l'usine de 67 à 76 %, et le bénéfice annuel moyen de fabrication de 149.300 à 265.100 F.

Et pourtant, ces résultats sont insuffisants et la situation financière de Clugny s'aggrave encore. En effet, comme, compte-tenu de tout ce qui précède, il paraît impossible que Rancogne ait pu dégager la moindre marge d'autofinancement, c'est bien évidemment par un endettement supplémentaire qu'ont été financés les quelques 1.500.000 F d'investissements réalisés au cours de la décennie 1870. Sur ce total, 600.000 F proviennent des deux prêts de 1874 et 1876 du CFC, 427.000 F d'un crédit-fournisseur

68. Il se porte garant du remboursement de leurs emprunts sur récolte à la Banque de la Guadeloupe (hab. Beaupland), leur accorde des avances pour rembourser ce même établissement (habitation Clugny) ou le CFC (Beaupland à huit reprises), ou encore pour la faisance-valoir de leurs plantations (Plaisance) ; minutes Thionville, 16 février, 17 juillet et 2 août 1872, et L. Guilliod, 15 mars, 22 avril, 23 juillet 1873, 10 janvier, 7 mars, 21 juillet 1874, 22 janvier et 7 août 1875.

69. ANOM, Gua. 27/258, bull. économique mensuel de mars 1873 ; à la suite de ce mouvement, quatre personnes sont condamnées à 15 jours de prison fermes par le tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre.



Carte n° 1

accordé par la société Cail⁷⁰, probablement pour le nouveau matériel installé à l'usine, et les 450 à 500.000 F restant ont été avancés par un établissement financier parisien, la Banque française et italienne, qui devient le commissionnaire de Clugny en novembre 1876⁷¹. Naturellement, les frais financiers s'accroissent en conséquence. Uniquement pour les cinq prêts du CFC, Rancogne doit payer chaque année 182.700 F, auxquels viennent s'ajouter les annuités de remboursement dues à ce même établissement au titre d'anciens prêts accordés au début des années 1860 à des habitations reprises ensuite par Clugny (3.500 F) ainsi que les 47.400 F par an de la créance Hue & Verteuil. A ces sommes, il faut en outre adjoindre les

70. Arch. de l'ex-SIAPAP, dossier « Banque de consignations », chemise « Affaire Rancogne », bilan simplifié au 15 mai 1879.

71. Indication donnée dans *ibid*, contrat de cession de créance et de commission sur Clugny par la BFI à la Banque de Consignations, 1^{er} septembre 1880.

charges d'amortissement et d'intérêt des dettes envers Cail, envers la Banque de la Guadeloupe, pour le remboursement des prêts sur récolte aux adhérents de Clugny dont celle-ci s'est portée caution⁷², et surtout envers la Banque française et italienne, dont la créance ne cesse de grossir, nous allons le voir. Au total, en 1879, les charges financières pesant chaque année sur Clugny se montent à 506.700 F, théoriquement payables sur le bénéfice de fabrication ; nous ne connaissons pas son montant pour cette même année, mais sur les deux campagnes précédentes, il n'atteignait en moyenne que 334.000 F par an⁷³.

Dès lors, toutes les conditions sont réunies pour que Rancougne coule à pic. Il n'a plus les moyens de faire face à la situation. Année après année, « l'affaire Clugny reporte d'un exercice sur l'autre un arriéré qui va toujours grossissant ... des intérêts produits par les différences que chaque campagne surchargée ajoute à celle qui l'a précédée »⁷⁴.

A partir de 1878, Clugny est totalement prise en charge par la Banque française et italienne, qui, pendant plus de deux ans, règle à la place de Rancougne les annuités de remboursement de ses dettes envers la maison Hue & Verteuil⁷⁵ et le CFC⁷⁶, tout en poursuivant ses avances de trésorerie à l'usine. Très vite, le montant de ses créances bondit ; au 15 mai 1879, elles atteignent déjà 1.487.000 F. A côté, Rancougne doit également 1.162.000 F au CFC, 427.000 à Cail et 355.000 à la Banque de la Guadeloupe, sans oublier un arriéré exigible de 405.000 F auprès de divers autres créanciers. Total de ses dettes : 4.565.000 F, le triple de leur niveau de 1872. Pour les garantir, Rancougne inscrit à l'actif de son bilan, outre 150.000 F de stocks, 3.000.000 F pour l'usine, 1.000.000 F pour les habitations et 902.000 F d'avances à ses adhérents ; Mais il s'agit là de chiffres fictifs. En cas de saisie, ni l'usine ni son domaine foncier ne seraient vendus pour de telles sommes ; quant aux avances aux planteurs, elles sont totalement irrécouvrables. En réalité, Rancougne est en état de cessation virtuelle de ses paiements.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la BFI ne cherche plus qu'à se dégager en catastrophe de Clugny avant de couler avec elle. En août 1880, une transaction avec Rancougne réduit la dette exigible de celui-ci à 735.800 F, à condition qu'il obtienne du CFC un nouveau prêt lui permettant de régler cette somme en une seule fois ; puis la BFI cède le surplus de ses créances sur Clugny, soit 700 à 800.000 F au moins, ainsi que son contrat de consignation des sucres de l'usine, à une de ses filiales nouvellement créée, spécialisée dans la commission des denrées coloniales, la Banque de consignations, pour la somme de 150.000 F⁷⁷. Quelques semaines plus tard, le CFC accorde à Rancougne un sixième prêt, d'un montant de 975.000 F⁷⁸, et l'ensemble de l'opération se réalise.

72. ANOM, Notariat Gpe, minutes Thionville, 17 février 1872.

73. Rapport précité note 65 sur la situation financière en 1879.

74. *Ibid*, id°.

75. Minutes L. Guilliod, 7 juin 1878 (61.000 F), 4 avril 1879 (41.000 F), 31 juillet 1879 (42.000 F), 23 avril 1880 (30.000 F), 9 août 1880 (28.000 F).

76. *Ibid*, le même, 25 juillet 1878 (105.728 F), 3 août 1878 (22.475 F), 31 mars 1879 (24.121 F), 1^{er} septembre 1879 (104.923 F), 15 juillet 1880 (109.431 F), 13 août 1880 (91.070 F).

77. Arch. de l'ex-SIAPAP, dossier « Banque de consignations », chemise « Affaire Rancougne », contrat de cession, 1^{er} septembre 1880.

78. ANOM, Notariat Gpe, minutes L. Guilliod, 23 septembre 1880.

Cette transaction, par l'allégement et la consolidation de la dette de Clugny qui en résulte, permet sans doute à Rancougne de diminuer un peu le poids des charges financières pesant sur l'usine, mais, en contrepartie, il se retrouve désormais totalement seul face à son problème de manque de capitaux. Sans doute, la Banque de consignations, en exécution de son contrat, fournit-elle la trésorerie, mais elle refuse manifestement de s'engager à plus long terme et d'immobiliser à Clugny des sommes qui permettraient à son propriétaire de rembourser d'autres créanciers. La preuve en est qu'en 1881, Rancougne doit d'abord emprunter 90.000 F à un membre de sa famille pour compléter le paiement de son annuité au CFC⁷⁹, puis 700.000 F à Ernest Souques, le principal usinier de la Guadeloupe, propriétaire de Beauport et Darboussier, pour liquider l'arriéré de ses emprunts sur récolte à la Banque de la Guadeloupe et 431.000 F pour régler diverses autres dettes⁸⁰. Il est vrai que la campagne 1881 est spécialement catastrophique pour Clugny, qui, avec une manipulation de 22.500 tonnes de canne seulement laisse près de 38 % de sa capacité inutilisée ; mais, pour que les habitations du domaine et celles des adhérents apportent davantage de canne aux moulins de l'usine, il faudrait de nouveaux investissements que Rancougne est bien évidemment hors d'état de financer⁸¹.

A la fin de l'année 1881, Rancougne se décide enfin à passer la main. Le 4 décembre, il loue Clugny et ses habitations à Ernest Souques, pour un loyer de 300.000 F par an, venant s'imputer par déduction sur les créances de celui-ci⁸². Il s'agit de toute évidence d'une ultime tentative du milieu des Grands-Blancs créoles pour éviter ce qui constitue leur pire cauchemar, la mainmise du Crédit foncier colonial sur les usines, symbole de leur puissance. Nous n'avons que très peu d'information sur la gestion de Clugny par Souques au cours des campagnes suivantes, mais il ne semble pas que la situation se soit améliorée très sensiblement. La production, après avoir atteint le chiffre record de 32.600 qx de sucre en 1882, année, il est vrai, exceptionnellement favorable pour toutes les usines de la Guadeloupe, retombe à 27.600 qx lors de la campagne suivante, laissant 22 % de la capacité de broyage inutilisée. Comme, d'autre part, le prix du sucre est en baisse rapide au début de la décennie 1880⁸³, il est douteux que Rancougne ait pu beaucoup se désendetter. Au contraire, il doit continuer d'emprunter à Souques pour pouvoir payer ses annuités de remboursement au CFC⁸⁴ et à la famille de sa femme pour régler divers autres créanciers⁸⁵. A la veille de la grande crise sucrière, le marquis de Rancougne est déjà complètement ruiné.

79. *Ibid*, le même, 22 juillet et 18 août 1881.

80. Référence à ces paiements dans *ibid*, le même, 3 juillet 1882.

81. Arch. de l'ex-SIAPAP, dossier « Banque de Consignations », chemise « Affaire Rancougne », lettre de E. Souques au PDG du CFC, 7 mai 1881.

82. Référence à cette location et premier règlement de comptes entre eux dans ANOM, Notariat Guadeloupe, minutes L. Guilliod, 3 juillet 1882.

83. Le prix moyen de réalisation des sucres de Darboussier passe de 66 à 53 F le quintal entre 1877 et 1882, puis tombe à 49 en 1883.

84. ANOM, Notariat Gpe, minutes L. Guilliod, 19 juillet 1882 (161.000 F), 19 août 1882 (142.400 et 10.000 F), 24 juillet 1883 (143.600 F), 22 août 1883 (115.600 et 9.600 F).

85. 491.000 F en 1882 et 207.000 F en 1883 ; référence à ces emprunts dans *ibid*, le même, 23 et 24 avril 1884.

Le déclenchement de la crise⁸⁶ met un point final à cette lamentable histoire. En octobre 1885, ayant épuisé tous les expédients possibles, Rancougne ne peut payer le semestre d'annuité de son emprunt au Crédit foncier colonial, et celui-ci met en œuvre la procédure d'expropriation forcée⁸⁷, avec l'intention de revendre Clugny et son domaine le plus rapidement possible. Le montant des mises à prix (50.000 F pour l'usine et 50.000 pour les habitations de Petit-Canal) indique assez l'ampleur de la déchéance de Rancougne. Mais au jour de l'adjudication, aucun acheteur ne se présente, et le CFC se retrouve alors propriétaire de Clugny et de trois autres usines, qu'il doit bien continuer à exploiter pour éviter de perdre toutes ses créances ; il passe ainsi « de la société de crédit à la société d'exploitation »⁸⁸.

Nous ne savons pratiquement rien de l'histoire de Clugny sous la direction du CFC. En 1892, celui-ci fait faillite, mais est néanmoins autorisé à poursuivre l'exploitation de ses usines et propriétés sucrières en Guadeloupe et à la Réunion, sous le régime du concordat avec les créanciers et pour la durée et les besoins de la liquidation⁸⁹. C'est dire qu'il n'a guère les moyens de développer sa production, et on voit, sur le *tableau n° 3*, que celle de Clugny est en lente tendance à la baisse au cours de cette période ; le seul investissement connu alors est la reconstruction du chemin de fer en 1899-1900⁹⁰. Après qu'elle ait été vendue, en 1901, on apprend que cette usine « a toujours fonctionné (dans) de mauvaises conditions » et laissé chaque année des pertes d'exploitation « plus ou moins considérables » ; celles de la campagne 1901, les seules connues, se montent à 460.000 F, soit 63 % de l'ensemble des pertes de toutes les usines du CFC en Guadeloupe⁹¹. C'est dire que lorsque se présente une occasion de s'en débarrasser, celui-ci n'hésite pas. A la fin de la campagne 1901, il vend le centre à l'usinier martiniquais Fernand Clerc, qui est alors en train de concentrer autour de Beauport toute la production de la moitié occidentale du nord de la Grande-Terre⁹², et l'usine est fermée. Outre le supplément de canne qu'elle apporte à Beauport, cette opération permet surtout à Clerc de s'emparer du port de Beautiran, par lequel va désormais passer tout le commerce de la région⁹³.

86. Prix moyen des sucres de Darbousier = 49 F/ql en 1883, 37 en 1884, 40 en 1885, 35 en 1886.

87. Avis publié dans *Courrier de la Gpe*, 20 octobre 1885, avec un inventaire très complet de l'usine et ses habitations. Cinq autres usines subissent le même sort : Bonne-Mère, Marquisat, Duquéry, La Retraite et Capesterre de MG.

88. Sur tout ceci, A. Buffon, *Monnaie et crédit*, p. 278-286 et 303-319 ; Ch. Schnakenbourg, *Histoire de l'industrie sucrière ...*, op. cit., t. III, *Fluctuations et dépendance, 1884-1946*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 14 et 49-56.

89. Qui ne surviendra finalement pas. Le CFC parviendra à tenir tant bien que mal jusqu'à la fin du siècle, puis la reprise de la hausse des cours du sucre et le « boum » du rhum pendant la guerre lui permettront de se renflouer définitivement ; il se transforme en société des Sucreries coloniales en 1921.

90. Arch. nationales du monde du travail, à Roubaix (ANMT), 65 AQ A 446 (2), rapport du conseil d'administration à l'AG des 9 mai 1900 et 31 mai 1901.

91. *Ibid.*, AG du 24 mai 1902.

92. Ch. Schnakenbourg, *Beauport*, p. 72-74. Sur ce qui concerne plus particulièrement le rachat de Clugny, voir ADG, 4Q, transcriptions, vol. 587, n° 18.

93. J. Barfleur, *Beautiran*, vol. II, p. 122-139.

TABLEAU n° 3 – *Evolution de la production des usines canaliennes à la fin du XIX^e siècle*

CLUGNY		DUVAL		
		Prod.	Sources	
1883	2.764	1883	1.685	Courrier de la Gpe, 11 novembre 1884
1888	2.872	m 1889-93	2.475	ADG, 2J 9, p. 13
1891	1.822			
1892	2.721			
1894	2.529			
1895	1.940.			
1896	2.505	1896	2.320	ANOM, Gua. 101/716, gvneur à ministre, 28-10-98
1897	2.391	1899	1.745	Journal Off. Gpe, 9 juin 1899 Ibid, 20 mars 1901
1898	2.488		1.294	
1899	2.976			
1900	1.826	19800		
1901	2.208			

Unités : tonnes de sucre

Source Clugny : R. Gama ; origine : anciennes archives de Beauport.

Sources Duval : en dernière instance, tous ces chiffres proviennent du Syndicat des fabricants de sucre.

La main-d'œuvre : Créoles et immigrants

Nous savons (*voir supra*) que les usines en général, et Duval en particulier, se heurtent, dès avant 1848, à de grosse difficultés pour se procurer la main-d'œuvre dont elles ont besoin. C'est une conséquence indirecte de l'esclavage, dont le maintien exerce un effet de repoussoir sur les ouvriers libres que les usiniers voudraient recruter. Mais même après l'Abolition, le problème demeure. Le mouvement d'industrialisation de la production sucrière, à partir de 1860, donne un coup d'accélérateur à l'emploi dans le secteur canne-sucre, dont le nombre de travailleurs passe de 41.000 en 1860 à 53.000 en 1882 pour l'ensemble de la Guadeloupe.

L'emploi industriel est limité. Vers 1890, Clugny occupe en campagne 244 ouvriers par 24 heures et Duval 200⁹⁴. En dehors de quelques agents de bureau et détenteurs de qualifications particulières⁹⁵, il ne s'agit dans la plupart des cas que d'emplois de manœuvre, avec des conditions de travail extrêmement dures (fabrication en continu, six jours par semaine, avec deux équipes se relayant toutes les douze heures, dans un bruit et une chaleur d'enfer). Mais ces emplois industriels sont très recherchés, parce que ceux qui les occupent ont rompu avec l'habitation, ce qui constitue déjà une promotion et fait d'eux, selon l'expression d'un contemporain, « une aristocratie ouvrière ».

94. ADG, 2J 9, p. 13, moyenne 1889-93 ; pas de chiffres antérieurs.

95. En 1870, une souscription ouverte à Clugny en faveur des blessés de l'armée française cite parmi les donataires : le directeur de l'usine, un cuiseur, trois contremaîtres, un comptable, trois commis, trois hommes dont on ne connaît pas les fonctions, et, en bloc, « ouvriers, marins et manœuvres », dont ni le nombre ni les fonctions ne sont précisés ; J. Barfleur, *Beautiran*, vol. II, p. 77

Par contre, il faut beaucoup de monde sur les habitations pour mener à bien tous les travaux de la canne (défrichements, labourage et préparation des sols, sarclages, coupe), d'autant plus que la demande croissante des usines en matière première entraîne une forte augmentation de la superficie qui lui est consacrée dans toute la Guadeloupe (18.000 ha en 1860, 25.000 en 1883). On peut grossièrement estimer le besoin en main-d'œuvre agricole de Clugny à 3.200 travailleurs-année et de Duval à 2.300 au début des années 1880⁹⁶.

Or, la réponse des « cultivateurs » créoles à l'offre de travail sur les domaines des usines n'est pas suffisante pour satisfaire tous les besoins en main-d'œuvre de celles-ci. Après deux siècles d'esclavage et dix années d'« organisation du travail », au cours desquelles ils ont été obligés de demeurer sur les habitations malgré l'Abolition, la population rurale veut être enfin libre de ses travaux et de ses jours ; elle rejette le symbole même de ce passé haï que représente l'habitation et le travail en « ateliers ». Les anciens affranchis et leurs enfants cherchent au maximum à s'établir comme petits propriétaires indépendants cultivant des vivres et des productions « secondaires » (café, cacao), outre la canne qu'ils vendent aux usines voisines pour se procurer des liquidités ; ils ne s'embauchent sur les habitations qu'en fonction de leurs besoins, de la nature des tâches qu'on leur propose, du salaire qu'on leur offre et du temps que leur laissent leurs propres cultures. La concurrence est donc vive entre usines voisines pour attirer des travailleurs : Clugny contre Beauport, Duval contre Clugny, Bellevue et Blanchet. Le manque de main-d'œuvre se traduit par une lente amélioration des conditions de travail du prolétariat de la canne. Les salaires agricoles, qui se situaient entre 0,80 et 1 F par jour à la fin des années 1850, passent à 1,20-1,50 F en 1875, 1,80 en 1880 et 2 à 2,50 F à la veille de la crise sucrière ; en même temps, la durée quotidienne du travail sur les habitations tend à diminuer, passant de dix heures dans la décennie 1850 à sept après 1880.

Malgré tout, on n'a pas le sentiment que la situation matérielle de cette population rurale se soit fort considérablement améliorée. Nous ne savons que peu de choses à son sujet. Un dépouillement extrêmement minutieux des sources permet de mettre au jour quelques fragments de vie, dont il ressort notamment que, après l'Abolition, l'immense majorité des habitants de la commune sont, comme dans toute la Guadeloupe, restés sur les habitations où leurs ancêtres vivaient déjà comme esclaves à la fin du XVIII^e siècle⁹⁷. Même si leur situation est plutôt « moins pire » qu'avant 1848, ces « cultivateurs » nègres et leurs familles continuent de subir des conditions de vie détestables, caractérisées par une immense misère, une nourriture déséquilibrée, une absence presque totale d'hygiène, faute notamment d'eau courante, et un état de santé déplorable⁹⁸. La situation à Petit-Canal n'est pas sensiblement différente

96. En 1883, seule année pour laquelle nous sommes parfaitement renseignés, 52.294 travailleurs employés dans la canne ont produit les 453.441 tonnes passées aux moulins de toutes les usines de la Guadeloupe, soit 8,67 tonnes par travailleur. Nous avons appliqué ce résultat aux tonnages manipulés par les deux usines.

97. J. Barfleur, *Beautiran*, vol. II, p. 47 et 73-75.

98. Sur tout ceci, voir les nombreuses indications contenues dans le témoignage de première main de l'ancien chef du service colonial de Santé de la Guadeloupe ; Dr Walther, *Rapport sur l'épidémie cholérique de la Guadeloupe (1865-1866)*, Paris, Librairie Baudouin, 1885,

de celle des autres communes de la Guadeloupe⁹⁹, même s'il est vrai que l'épidémie de choléra de 1865-66 y a été moins meurtrière qu'ailleurs¹⁰⁰. Significatives à cet égard sont les données démographiques relatives à la mortalité : de 1850 à 1899, plus de 15 % des enfants nés dans la commune décèdent avant d'avoir atteint leur premier anniversaire, et, sur les 6.176 adultes (H + F) dont l'âge au décès est connu, 25 % meurent entre 20 et 29 ans, et 45 % avant 40 ans ; au total, sur l'ensemble de cette seconde moitié du XIX^e siècle, l'état-civil canalien enregistre 10.408 décès pour 6.746 naissances seulement¹⁰¹.

*
* *

Pour maintenir la continuité de la fabrication, les usines ont besoin de régularité dans leurs approvisionnements en canne, donc dans la culture sur les habitations, ce qui suppose à son tour une main-d'œuvre stable et disponible sur laquelle on puisse compter en toutes circonstances. Les usiniers considèrent comme absolument intolérable de dépendre de ce qu'ils nomment la « fantaisie » ou le « nomadisme » de leurs travailleurs. Ils cherchent donc le moyen de fixer ceux-ci sur les habitations, soit par le colonage partiaire, soit par le « casement » en les logeant gratuitement, avec concession d'un petit lopin de terre pour y cultiver des vivres et élever quelques animaux ; en échange de quoi, ces « gens casés » doivent s'engager à travailler pour le compte de leur propriétaire quand ils seront requis par lui. Mais les anciens esclaves et leurs enfants refusent d'entrer dans de telles solutions, qu'ils considèrent comme attentatoires à leur liberté ; elles constituent, répond en 1883 le conseiller général nègre Jean-Louis à l'usinier Souques qui leur reproche de ne pas vouloir s'engager sur les habitations, « un assujettissement dont ils ne veulent plus ». En 1886, le nombre de travailleurs « casés » se limite à quelques dizaines dans toute la Guadeloupe, dont 14 seulement sur le domaine de Clugny¹⁰². Il faut attendre la fin du siècle, au plus bas de la crise sucrière, pour que le colonage et le « casement » parviennent à s'imposer dans une population rurale qui n'a plus d'autre choix.

Il résulte de tout ce qui précède que, compte-tenu du peu d'enthousiasme de la population créole à venir travailler sur les habitations de son ancienne servitude, les usiniers n'ont d'autre choix que de recourir à l'immigration pour se procurer les travailleurs dont ils ont besoin, d'autant

398 p. Et encore, ce témoignage est-il considérablement édulcoré par comparaison avec son rapport initial de 1866-67, rédigé immédiatement après l'épidémie, dont le gouvernement impérial avait interdit la publication en raison de son contenu accablant pour l'administration coloniale.

99. R. Boutin, *Petit-Canal. Une commune de la Guadeloupe au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 1983, p. 31.

100. Les décès causés par l'épidémie ne représentent que 1,87 % de la population créole de Petit-Canal, contre 8,27 % pour toute la Guadeloupe et 3,90 % pour l'ensemble des communes de la Grande-Terre ; D. Taffin, « Un passager clandestin ? Le choléra à la Guadeloupe (1865-1866) », *Bull. St d'Hist. Gpe*, n° 83-86, 1990, p. 24-25, reproduisant un tableau du Dr Walther.

101. R. Boutin, *Petit-Canal*, p. 164-165, 185-186 et 195.

102. J. Barfleur, *Beautiran*, vol. II, p. 78.

plus que, comme l'écrit le gouverneur Pardon en 1895, cette main-d'œuvre est « plus appréciée parce qu'elle est plus dépendante et par cela plus régulière et plus docile ». De 1854 à 1889, plus de 50.000 immigrants débarquent en Guadeloupe, dont 43.000 Indiens, 6.000 Africains « libres » recrutés au Congo, et 2.000 de diverses autres provenances. Ils jouent alors un rôle majeur dans l'essor de l'industrie sucrière, à laquelle ils fournissent une part croissante de ses salariés ; 13.000 travaillent dans la canne en 1861 et 22.000 en 1882, soit 29 et 42 % respectivement de l'emploi total dans la branche¹⁰³.

Après des débuts difficiles, parce que les recrutements se font clandestinement contre la volonté des autorités coloniales britanniques, l'émigration indienne vers les colonies françaises prend son essor à partir de 1861. La convention franco-britannique du 1^{er} juillet autorise alors la France à recruter directement sur le territoire de l'Inde anglaise des candidats au départ pour les Antilles et la Réunion. Il s'agit d'une immigration dite « réglementée », placée sous la surveillance de l'administration des colonies concernées et financée pour moitié environ par leurs budgets. Le transport vers les Antilles est effectué par des voiliers contournant le cap de Bonne-Espérance ; le voyage dure environ trois mois. Les deux tiers des Indiens arrivés en Guadeloupe sont des Tamouls partis par les deux comptoirs français de Pondichéry et Karikal, les autres proviennent de la plaine indo-gangétique (Bihar et actuel Uttar Pradesh) et embarqués à Calcutta.

À leur arrivée, en Guadeloupe, les immigrants sont répartis entre les planteurs en ayant fait préalablement la demande. Ils sont affectés presque uniquement aux travaux de la canne, ce qui explique leur concentration dans les communes où sont installées les usines. A Petit-Canal, ils sont 1.058 en 1862 (651 Indiens, 394 Africains, 13 Chinois) et 1.198, tous Indiens, vingt ans plus tard, représentant alors 17 % de la population totale (12 % dans l'ensemble de la Guadeloupe). En 1886, chaque habitation du domaine de Clugny compte une moyenne de 33 Indiens¹⁰⁴.

Nous ne savons que très peu de choses sur la manière dont les Indiens sont traités sur les usines de Petit-Canal. Probablement ni mieux ni pire qu'ailleurs en Guadeloupe¹⁰⁵. Mais même en situation « normale », l'ordinaire de leur existence dans la seconde moitié du XIX^e siècle est faite de surexploitation, de malnutrition, d'engagement interminables¹⁰⁶, de salaires de misère et incomplètement payés, d'isolement géographique et psychologique presque total d'avec la population créole, au moins pour la première génération, de rapatriements impossibles à obtenir¹⁰⁷, et

103. Sur tout ce qui concerne l'immigration en Guadeloupe dans la seconde moitié du XIX^e siècle, voir des développements plus approfondis dans Ch. Schnakenbourg, *L'immigration indienne en Guadeloupe (1848-1923). Histoire d'un flux migratoire*, thèse de doctorat en Histoire contemporaine, Université de Provence, 2005, 1.490 p. en 6 vol. dact. ; publiée en ligne sous un titre légèrement différent par les éditions Manioc, 2014.

104. J. Barfleur, *Beautiran*, vol. II, p. 78.

105. À l'exception de Sainte-Marthe, où les immigrants vivent un véritable enfer.

106. En principe, l'Indien est engagé pour cinq ans. Mais en pratique, les planteurs emploient toutes sortes de moyens malhonnêtes pour les retenir beaucoup plus. Nous ne sommes pas renseignés pour Petit-Canal, mais à Moule, la durée effective moyenne de leur engagement s'élève à 78 mois contre les 60 prévus dans leurs contrats.

107. Sur les 42.900 Indiens arrivés en Guadeloupe entre 1854 et 1889, 9.700 seulement seront rapatriés jusqu'en 1906.

surtout de beaucoup d'humiliations et de violences, contre lesquelles ils ne reçoivent aucune protection de l'administration ou de la justice. A Duval, François Vassort frappe ses ouvriers à coups de bâton. La situation est encore pire à Clugny : en 1883, un économe blanc de l'habitation du même nom ayant assassiné un Indien à coups de pied dans le ventre est acquitté par un jury que l'on n'ose qualifier de populaire¹⁰⁸ ; quatre ans plus tard, le gérant de l'habitation Poyen est accusé d'avoir blessé des immigrants à coups *de fouet* (quarante ans après l'Abolition !), mais il est relaxé par le tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre au motif que « la prévention n'est pas suffisamment établie ». Il résulte de tout ce qui précède que la mortalité est énorme dans la population immigrante ; nous ne sommes pas renseignés pour ce qui concerne Petit-Canal, mais à Moule, 12,5 % des Indiens arrivés dans la commune décèdent dans la première année, 34 % au cours des trois premières et 45 % dans les cinq premières, et leur durée moyenne de vie (de survie) active sur les habitations est de neuf ans seulement. Schoelcher note à ce sujet que « l'immigration consomme presque autant de créatures humaines qu'en consommait l'esclavage ».

LA LONGUE DESCENTE AUX ENFERS DE DUVAL (1884-1929)

Les Beuperthuy laminés par la crise (1879-1911)

En 1879, la société formée par Edouard Brumant, Alexandre Beuperthuy et quelques autres associés minoritaires liés à eux par des liens familiaux (*B & B*) se retrouve donc propriétaires de Duval (*supra*). Les perspectives sont plutôt bonnes. La situation financière a été en partie assainie par la faillite de la famille Vassort, et les nouveaux propriétaires ont les moyens de mettre en œuvre un politique de croissance, portant à la fois sur la culture et la fabrication. Pour ce qui concerne tout d'abord l'approvisionnement de l'usine en canne, *B & B* rompent totalement avec la politique de leur prédécesseur. Alors que celui-ci s'était appuyé surtout sur les adhérents, quitte à leur accorder des avances de faisance-valoir, ils entrent au contraire dans la voie de l'intégration foncière ; de 1880 à 1882, ils achètent ou louent neuf habitations lourdement endettées et devenues insolvables, que Duval tenait jusqu'alors à bout de bras financièrement. Le domaine, qui ne comptait que trois habitations et 400 ha depuis 1867, quadruple pratiquement de superficie en trois ans (*voir tableau n° 4 et carte n° 2*). En même temps, la capacité de l'usine est accrue ; la production passe d'une moyenne de 1.400 tonnes sur les deux campagnes 1880 et 1881 à 1.800 l'année suivante et près de 2.500 sur la moyenne des années 1889-93 (*Tableau n° 3*).

L'effondrement du prix du sucre, en 1884, met fin aux espérances que *B & B* pouvaient entretenir à propos de Duval. Au cours des deux dernières décennies du XIX^e siècle, en effet, le marché mondial du sucre est

108. Des détails sur cette affaire dans Ch. Schnakenbourg, *Immigration indienne*, vol. V, p. 975-976, et J. Barfleur, *Beautiran*, vol. II, p. 80-81 ; leurs développements, reposant sur des sources différentes, sont parfaitement complémentaires pour aboutir aux mêmes conclusions. La victime s'appelait Moutoussamy, il s'était embarqué à Karikal.

TABLEAU n° 4 – *Evolution du domaine Foncier de Duval jusqu'en 1928*

Habitation	Commune	Sup. ha	Date et mode d'entrée dans le domaine
Michaux	PC	190	1862, acq.
Sargenton	PC	26	1862, id.
Duval	PC	184	1867, id.
Grand' Maison	PC	186	1880, id.
Chabert	PC	107	1881, id.
Belair ou Gaalon	PC	98	1881, id.
Lubeth	PC	175	1881, id.
Néau, Gros Cap ou Larroche	Moule	132	1881, id.
Girard	PC	171	1881, id.
Besnard	PC	102	1882, id.
Boucher ou Creuilly	Moule	218	1882, id.
Goyon ou La Duvalière	PC	139	1882, location ; acq. 1885
Saint-René ou Maudet	Moule	170	1905, id. ; acq. 1913
Durival	Moule	191	1905, id. ; id.
Perrin	PC	97	1905, id. ; id.
Zénon-Douillard	PC	177	1917, id.
Gruet	PC	125	1917, id.
Bercier	PC	25	1918, id.
Gélas, Bourdon, Dupavillon	PC	308	1924, location
Basmont	PC	117	1925, id.

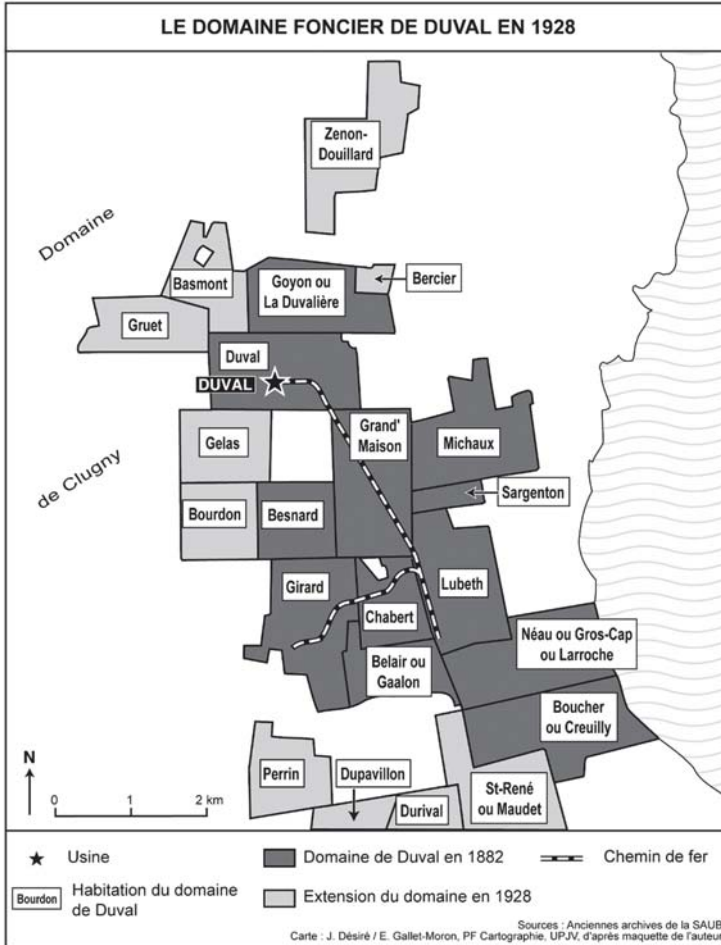
Sources dispersées. Nous les présentons de façon détaillée dans *Bull. Sté d'Hist. Gpe*, n° 115, 1998, p. 138-140.

frappé par une énorme crise de surproduction, qui se déroule en trois phases de chute brutale des cours, en 1884-86, 1894-95 et 1901-02, séparées par de brefs moments de stabilité ou de légère hausse. Quand elle prend fin, entre 1905 et 1907, les prix du sucre ont diminué de 50 à 65 % selon les pays et les qualités. La Guadeloupe est très durement frappée. Huit usines doivent fermer, et, compte-tenu de deux nouvelles créations en 1903-04, le nombre de celles en activité tombe de 22 en 1884 à seize en 1913 ; huit autres changent de propriétaire et passent sous contrôle métropolitain, dont Darboussier et Beauport les deux plus importantes de la colonie¹⁰⁹.

L'histoire de Duval au cours de cette période est difficile à retracer, en raison des lacunes des sources. Même l'évolution de sa production n'est connue qu'en pointillés, en notant toutefois que la tendance à la baisse que l'on observe sur le tableau n° 3 entre 1889-93 et 1901 est cohérente avec celle de l'industrie sucrière guadeloupéenne dans son ensemble¹¹⁰. Nous ne sommes réellement renseignés que pour l'évolution de la situation financière, qui, comme pour toutes les usines de la Guadeloupe, se

109. Pour les développements plus approfondis sur cette crise et sur l'évolution générale de l'économie guadeloupéenne au cours de cette période, on pourra voir Ch. Schnakenbourg, *Fluctuations et dépendance*, p. 7-103.

110. Sur la même période, les exportations totales de sucre de la Guadeloupe passent d'une moyenne de 42.000 tonnes à 33.000.



Carte n° 2

caractérise par une accumulation toujours croissante de pertes et de dettes, dont B & B, et bientôt la famille Beauperthuy seule, ne pourront se libérer.

Les difficultés apparaissent dès le début de la crise. La campagne 1884 n'est pas encore terminée que B & B doivent emprunter 150.000 F à leur ancien commissionnaire, la maison Chabrou & Laballe¹¹¹, puis, à la fin de l'année, ils sont conduits à solliciter de la Banque de la Guadeloupe un prêt supplémentaire de même montant en complément de celui qui

111. ANOM, Notariat Gpe, minutes L. Guilliod, 11 juin 1884.

leur avait déjà été accordé pour la préparation de la campagne 1885¹¹². Manifestement, il n'y a plus de trésorerie. La situation est tellement contrainte que la Banque exige, avant d'accorder de nouveaux prêts sur récolte, que B & B lui consentent une inscription hypothécaire générale sur Duval et ses habitations en garantie de remboursement¹¹³. Au bord du gouffre, les deux associés se tournent vers le Crédit foncier colonial. En juin 1884, celui-ci leur accorde un prêt de 1.500.000 F remboursable en vingt ans¹¹⁴, mais, pour des raisons que nous ignorons, le contrat n'est pas exécuté immédiatement mais trois ans plus tard seulement. Nous ne savons pas comment B & B parviennent à tenir dans l'intervalle, mais, en 1887, quand il est enfin réalisé, le prêt a été limité par le CFC à 1 million de F¹¹⁵. Ce prêt leur donne un peu d'air ; il leur permet notamment de liquider leurs anciennes dettes envers la maison Chabrou & Laballe, la Banque de la Guadeloupe, et les anciens propriétaires de quatre habitations qu'ils avaient achetées avant la crise sans les payer¹¹⁶. Il est probable, néanmoins, que l'essentiel a été consacré à l'investissement, en particulier pour accroître la capacité de l'usine ; c'est ce qui explique sans doute l'augmentation de la production de Duval entré le début et la fin de la décennie 1880 (*Tableau n° 3*).

Le décès d'Edouard Brumant, en 1888, ouvre une nouvelle phase de l'histoire de Duval. A la suite d'une série de rachats de leurs parts dans la société B & B aux héritiers et autres associés minoritaires, Alexandre Beauperthuy se retrouve seul propriétaire de l'usine à partir de 1892¹¹⁷. Nous ne disposons que de très peu d'éléments pour retracer l'histoire de sa gestion au cours de la décennie suivante, mais le peu que nous en savons montre clairement qu'elle est désastreuse. C'est alors le pire moment de la crise sucrière. Le prix du sucre s'effondre par deux fois en 1895 et 1901, la production diminue, Beauperthuy est en état de faillite virtuelle. Pourtant, il parvient encore à tenir jusqu'en 1904 ; cette surprenante survie est le résultat de la combinaison de deux facteurs, dont les effets se font d'ailleurs sentir dans toutes les usines de la Guadeloupe, prises au même moment dans la même situation catastrophique.

En premier lieu, l'extrême mansuétude, pour employer un terme minimal, dont font preuve ses créanciers. La Banque de la Guadeloupe, tout d'abord. Celle-ci, il est vrai, n'a jamais lésiné sur son aide aux usines¹¹⁸, mais, à partir de 1895, elle en vient à mettre sa propre existence en péril pour leur éviter de couler¹¹⁹. Comme tous les usiniers, Beauperthuy

112. *Ibid*, le même, 14 novembre 1884.

113. *Ibid*, le même, 27 octobre 1885.

114. *Ibid*, le même, 25 juin 1884.

115. *Ibid*, le même, 31 mai 1887.

116. *Ibid*, le même, quatre actes du 15 juin 1887.

117. *Ibid*, le même, 8 mars et 31 juillet 1888, 7 et 30 décembre 1891.

118. Sur la politique de la banque au cours de cette période, Ch. Schnakenbourg, «La Banque de la Guadeloupe et la crise du change (1895-1904) 2^e partie, *Bull. Sté d'Hist. Gpe*, n° 104-105, 1995, p. 28-52. Ceci concerne en particulier les prêts sur récolte accordés aux usines à la fin de chaque année pour la préparation de la campagne suivante. Statutairement, leur montant ne doit pas excéder le tiers de la valeur estimée de la future récolte. En pratique, cette proportion est très allégrement et très largement dépassée (Toujours plus de 50 % pendant pratiquement toute la décennie 1890).

119. *Ibid*, p. 53-65.

reçoit, entre 1894 et 1901, des prêts sur récolte qui excèdent très largement ses capacités de remboursement¹²⁰, et qui ne seront d'ailleurs jamais remboursés par la suite. Evidemment, elle prend une inscription hypothécaire sur Duval et ses habitations¹²¹, mais il n'y a plus d'argent nulle part en Guadeloupe ; en cas d'expropriation, il n'y aurait personne pour reprendre l'usine, et la Banque perdrait toutes ses créances. Autant continuer en espérant récupérer un jour un petit quelque chose. L'autre grand créancier de Duval, et des usines en général, le Crédit foncier colonial, est bien obligé d'adopter la même attitude pour la même raison. Depuis sa création, en 1863, il s'était montré impitoyable avec ses débiteurs, n'hésitant pas à provoquer leur expropriation forcée au premier semestre d'annuité impayé ; ainsi lors de la première phase de la crise sucrière, en 1884-85, pour six usines, dont, nous l'avons vu, Clugny. Mais maintenant, il ne peut que s'abstenir de le faire faute d'acheteurs potentiels pour reprendre les établissements expropriés¹²². A partir de 1899, Beauperthuy ne procède plus au moindre remboursement de son emprunt de 1887, sans que le CFC réagisse¹²³.

Le second moyen mis en œuvre par les usiniers en général, et Beauperthuy en particulier, pour résister à la crise réside dans l'abaissement des coûts du travail, ce qui revient en fait à renvoyer les effets de la chute des cours sur la population rurale. Elle est ravagée par la crise. Le chômage bondit ; le nombre de travailleurs dans la canne tombe de 42.000 en 1891 à 29.000 en 1902. Les salaires, qui avaient déjà beaucoup diminué dans la décennie précédente (de 2-2,20 F par jour au début des années 1880 à 1-1,25 en 1894-95), sont encore abaissés à 0,80 à 1 F en 1901, puis 0,75-0,80 l'année suivante. En outre, à partir de 1902, les usines, pour serrer encore davantage les coûts, imposent à leurs travailleurs le remplacement du salaire à la journée par celui « à la tâche »¹²⁴, un système qui donne lieu aux pires abus, parce que les tâches, fixées unilatéralement par l'employeur, sont si lourdes qu'elles ne peuvent être effectuées en une

120. En guise de *très grossière approximation*, nous pouvons estimer la valeur de la récolte de Duval pour les trois campagnes connues de 1896, 1899 et 1900 en multipliant la production telle qu'elle apparaît sur le tableau n° 3, *supra*, par le prix moyen de réalisation des sucres de Darboussier, seul connu mais représentatif de toutes les usines de la Guadeloupe. Soit 760.000 F en 1896, 671.000 en 1899 et 474.000 pour 1900, face à des prêts sur récolte de 435.000, 450.000 et 515.000 F respectivement. Soit un ratio de 57 % en 1896, 67 % en 1899 et 108 % (!) en 1900, alors qu'il ne devait pas dépasser les 34 % (Tableau des prêts sur récolte entre 1894 et 1905 dans Ch. Schnakenbourg, *La Banque*, p. 74).

121. ANOM, Notariat Gpe, minutes L. Guilliod, 30 mai 1895. En notant que cette inscription se limite à 350.000 F, une somme très inférieure au montant des dettes de Duval envers la Banque.

122. ANMT, 65AQ A 446(2), rapport du conseil d'administration à l'AG du 28 mai 1903 : « Les poursuites en expropriation que nous aurions pu exercer ne nous auraient procuré aucune rentrée de fonds faute d'acquéreur possédant des ressources. Elles n'auraient abouti qu'à augmenter notre domaine dans un moment défavorable à son exploitation, et nous aurait contraint à une nouvelle et importante immobilisation de fonds pour la mise en bon état des propriétés qui nous auraient été adjugées ». Deux ans plus tard, quand il annonce avoir fait exproprier Duval (*infra*), c'est « après nous être assurés d'un acquéreur solvable » (AG du 31 mai 1909)

123. ANOM, Gua. 211/1289, CFC au ministre des Colonies au sujet de la situation hypothécaire des usines de la Guadeloupe, 1^{er} septembre 1904.

124. Le montant du salaire n'est plus fixé pour une certaine durée mais pour une certaine quantité de travail : telle superficie à labourer, tant de rangs de canne à sarcler, tant de Kg à couper, etc.

journée¹²⁵. Sur certains centres, la rémunération des ouvriers agricoles peut alors tomber à 0,60 F en équivalent de gain journalier. A tout ceci vient s'ajouter la baisse du prix de la canne, qui diminue en même temps que celui du sucre, un mouvement que les usiniers amplifient encore pour la matière première qu'elles achètent aux petits planteurs ; à partir de 1901, ce prix est si bas, que, même pour eux, il ne couvre plus les coûts. Une atroce misère frappe la population du pays sucrier ; en 1898, le député Gerville-Réache ayant demandé à un groupe de travailleurs agricoles « comment ils faisaient pour vivre par suite de l'abaissement du salaire et de l'élévation du coût de la vie », s'entend répondre : « *Nous avons dû supprimer un repas par jour pour vivre* »¹²⁶. En 1902 éclate une première explosion de mécontentement populaire. Refus de livraison des cannes et arrêts de travail s'étendent à toute la Grande-Terre, l'usine Blanchet est envahie, les incendies de champs de canne se multiplient. Les habitations de Clugny sont particulièrement touchées, mais les sources sont muettes à propos de Duval ; il serait toutefois bien surprenant que son domaine n'ait pas été concerné par le mouvement, alors que tous ceux des usines voisines le sont (Beauport, Blanchet, centres de Clugny et Bellevue). L'agitation s'étend sur pratiquement toute l'année, mais, très largement spontané et inorganisé, ce mouvement ne débouche sur rien ; contraints et forcés, planteurs et ouvriers agricoles doivent bien, finalement, accepter les conditions qui leur sont imposées¹²⁷.

*

* *

A partir de 1902, Beauperthuy est en sursis à Duval. La Banque de la Guadeloupe et le CFC, qui, ayant trouvé des repreneurs, ont fait « exécuter » Beauport et Duchassaing l'année précédente¹²⁸ sont maintenant bien décidés à lui faire subir le même sort. En juin, ayant épuisé toutes ses ressources, il doit arrêter son exploitation en pleine récolte, laissant 5.000 tonnes de canne sur pied, 200.000 F d'impayés sur son prêt sur récolte de la campagne en cours, 500.000 F d'arriérés à la Banque et 900.000 de dette hypothécaire envers le CFC. Une sévère épreuve de force oppose les deux créanciers sur le point de savoir s'il faut ou non lui accorder de nouvelles avances pour finir la campagne, ce à quoi la Banque doit bien se résoudre finalement¹²⁹, mais c'est reculer pour mieux sauter. A la fin de 1904, le CFC, ayant trouvé un repreneur, provoque l'expropriation forcée d'Alexandre Beauperthuy¹³⁰. Deux mois plus tard, il revend le centre pour 209.000 F à Pierre-Adrien Beauperthuy, fils du précédent¹³¹.

125. « Franchement, ils étaient surmenés », déclare le maire de Petit-Canal à propos des tâches imposées aux travailleurs agricoles de sa commune avant la grève de 1910 ; (A. Salinière), *Origines et causes du mouvement gréviste de Février 1910 ...*, Basse-Terre, Impr. du Gouvernement, 1910, p. 54.

126. J. Adélaïde-Merlande, « Troubles sociaux à la Guadeloupe à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle », *Cahiers du CERAG*, n° 31, 1975, p. 1-17.

127. *Ibid*, p. 18-28 ; *Rapport Salinière*, p. 3-38.

128. Ch. Schnakenbourg, *La Banque*, p. 81-83.

129. Des détails sur ce conflit dans *ibid*, p. 86, note 362.

130. *Courrier de la Gpe*, 7 octobre 1904.

131. ANOM, Notariat Gpe, minutes L. Graëve, 27 décembre 1904.

Nous ignorons comment cet achat a été financé. On peut supposer que, dans un ultime sursaut pour conserver Duval dans le patrimoine familial, les Beauperthuy ont « raclé les fonds de tiroir ». Mais, si tel est le cas, l'opération échoue. Bien que la conjoncture commence à se redresser et que le prix du sucre reparte à la hausse, le fils ne parvient pas à faire mieux que le père. Les difficultés financières s'aggravent¹³². Les moyens manquent à un point tel que l'usine n'est même plus capable de mettre à la disposition des petits planteurs autant de wagons qu'il serait nécessaire pour porter leurs cannes aux moulins¹³³. Sept ans seulement après avoir repris Duval, Pierre-Adrien, ne pouvant ni solder le prix d'achat au CFC, ni rembourser son prêt sur récolte à la Banque de la Guadeloupe, en est exproprié à la requête conjointe de ses deux créanciers et le centre est adjugé au CFC pour 125.000 F¹³⁴. Ainsi s'achève l'histoire des Beauperthuy à Duval.

Le répit des années de guerre (1911-1920)

Faute de repreneur, le CFC doit conserver Duval pendant deux ans avant de céder l'usine et son domaine pour 175.000 F à Edmond Châtel, un gros importateur de sucres et rhums coloniaux à Paris¹³⁵. Celui-ci en fait alors apport à une société *ad hoc*, la SA de l'Usine Duval¹³⁶ au sein de laquelle il s'associe avec divers actionnaires métropolitains¹³⁷.

Evidemment, après tant de propriétaires désargentés et incapables d'entretenir correctement les équipements, Duval est dans un état lamentable¹³⁸. D'ailleurs, en 1913, l'usine ne produit pas de sucre, mais seulement du rhum, et la campagne suivante (achevée avant le début de la guerre) n'atteint même pas les 1.000 tonnes (*Tableau n° 5*). Et pourtant, si l'on ose dire, Châtel et ses associés ont de la chance, car la guerre éclate juste au moment où ils viennent de reprendre Duval. En effet, l'armée a besoin de quantités considérables d'alcools pour la fabrication des poudres et explosifs, mais les régions betteravières du Nord et de la Picardie, traditionnellement ses plus gros fournisseurs, sont envahies ou situées dans la zone des combats, et seules les colonies peuvent fournir la matière première indispensable. Il se produit alors un formidable

132. La Banque diminue drastiquement ses prêts sur récolte. Duval avait obtenu une moyenne de 464.000 F en 1900 et 1901, puis 252.000 en 1902 et 1903, et 172.000 en 1904 et 1905. En 1906, elle fait mettre sept usines sous séquestre pour les contraindre à rembourser leurs prêts sur récolte coûte que coûte. Ch. Schnakenbourg, *La Banque*, p. 74 et 89.

133. *Rapport Salinière*, p. 147-151. Ce problème, qui intervient dans un contexte tendu (on est en pleine grève de 1910), provoque divers incidents aux balances, car les cannes qui ne peuvent être réceptionnées se dessèchent et perdent de leur richesse.

134. Histoire de propriété dans ADG, 4Q, transcriptions, vol. 661, n° 110.

135. *Ibid*, id°. Il lui cède également trois habitations, déjà louées par l'usine, qui apportaient des cannes à Duval ; *tableau n° 4*.

136. *Ibid*, vol. 666, n° 85 ; constituée en novembre 1913.

137. Ambroise Rendu, « agriculteur » à Paris, PDG ; Ed. Châtel, « commissionnaire en marchandise », Paris, administrateur-délégué ; plus un armateur au Havre, deux industriels à Nantes, et un fils Rendu, également « agriculteur » à Paris ; ANOM, 118 AQ 384, dossier Duval, statuts.

138. ANOM, Gua.211/1289, CFC au ministre, 1^{er} septembre 1904 : Duval est « délabrée » ; l'usine et le centre agricole ne sont plus entretenus depuis plusieurs années ; « l'état de délabrement » dans lequel ils se trouvent est tel qu'il ne sert à rien d'accorder de nouveaux crédits. On imagine alors ce qu'il pouvait en être neuf ans plus tard.

« boum » du rhum. Les cours, dopés par la spéculation, laissent aux producteurs une considérable marge bénéficiaire, les distilleries se multiplient (de 41 en 1913 à 90 en 1920), les exportations s'envolent, passant de 95.000 à 195.000 hl entre 1913 et 1919. Mais en contrepartie, les usines négligent de plus en plus leur production de sucre ; elles ne fabriquent plus que du sucre « premier jet », afin de conserver davantage de mélasses à distiller, et surtout elles développent leur production de rhum à partir de la distillation directe du vesou. Cette période est, pour les sucreries antillaises et réunionnaises, celle de profits fabuleux¹³⁹.

TABLEAU n° 5 – Evolution de la production de Duval au XX^e siècle

	Cannes manipulées Tonnes	Prod. de sucre Tonnes	Prod. d'alcool Hl
1900		1.294	
1911		949	
1912		1.287	
1913		0	
1914	23.720	520	
1915	19.005		
1916	23.309		
1917	18.728		
1918	18.563	972	3.517
1919	14.849	164	4.692
1920	17.025	407	7.367
1921	8.782	215	4.202
1922	8.507	0	6.162
1923	11.028	666	2.616
1924	11.715	733	2.584
1925	17.670	1.012	3.090
1926	13.437	819	3.790

Sources

Sucre 1911 à 1914 : ANOM, Gua. 222/1374, rapport gubernatorial d'ensemble pour l'année.

Sucre et alcool, 1918 et 1919 : ANOM, 1 Aff. Eco., 62/5, gouverneur au ministre, 24 avril 1920.

Tous autres chiffres : ANOM, 118 AQ 384, dossier « Usine Duval, 1924-29 », rapport d'expertise de la Banque de la Guadeloupe, 1926.

La politique de Duval n'est pas sensiblement différente de celle des autres usines au cours de cette période. Elle consacre l'essentiel de ses cannes à produire du rhum, tandis que sa production de sucre est pratiquement délaissée (*Tableau n° 5*). Nous ne connaissons pas les résultats financiers, mais, compte tenu de ce que nous savons de ceux réalisés alors par les autres usines, il est probable que les actionnaires de la SAUD n'ont pas eu à se plaindre.

139. Sur ce « cycle du rhum » et ses conséquences générales sur l'économie guadeloupéenne, Ch. Schnakenbourg, *Fluctuations et dépendance*, p. 116-124.

L'agonie de Duval (1921-1929)

Au retour de la paix, la spéculation sur le rhum, bien loin de se calmer, s'accélère au contraire et se transforme en une véritable « bulle », gonflée par de continuelles anticipations à la hausse qui n'ont plus rien à voir avec les conditions du marché ; en moins de deux ans, les cours sont multipliés par 2,5. Duval aussi en profite naturellement, et sa production d'alcool double entre 1918 et 1920. Au début de 1921, le marché se retourne, les cours s'effondrent, la bulle spéculative éclate. Les petites distilleries qui s'étaient montées en catastrophe pendant la période de folie précédente font faillite, et la plupart des usines essuient des pertes¹⁴⁰.

Duval est très rudement frappée par la crise. En juillet 1923, la SAUD dépose son bilan, mais l'activité se poursuit sous la direction d'un administrateur judiciaire. Le centre est dans un état catastrophique. A l'usine, le matériel est défectueux, mal entretenu, en partie hors d'usage ; le domaine foncier est dans un état de quasi-abandon, les plantations ne sont pas assez étendues (376 ha de canne sur un total de 2.300 ha), les engrais manquent, le cheptel est insuffisant et âgé. En outre, depuis des années, Duval a été très mal gérée par des administrateurs incompetents ou médiocres. Le plus grave est surtout que tout redressement est impossible, en raison du manque de canne. L'usine est équipée pour traiter 32.000 tonnes par campagne, devant donner 24.000 qx de sucre et 5.600 hl de rhum ; or, de 1921 à 1926, elle n'a manipulé en moyenne que 13.200 tonnes de canne et produit 7.280 qx de sucre et 2.006 hl de rhum : « Une affaire industrielle dont la production n'est que les 33/100^e de sa production normale est obligatoirement déficitaire, même si les réalisations se font à un prix élevé ». Pour relancer le centre, il faudrait y mettre 8,5 millions des F dévalorisés des années 1920, soit 1,7 MF valeur 1914, montant à comparer aux moins de 200.000 F auxquels il avait été vendu à la veille de la guerre (*supra*)¹⁴¹.

La situation à Duval n'est pas seulement mauvaise techniquement, mais aussi pour ce qui concerne les relations sociales. La direction serre les coûts au maximum pour éviter l'effondrement total, et elle le fait essentiellement au détriment des petits planteurs qui fournissent à l'usine la majeure partie des cannes qu'elle manipule. A l'ouverture de la campagne 1925, pour compenser la baisse passagère des cours du sucre et du rhum de l'année précédente, les usiniers annoncent qu'ils diminuent le prix d'achat de la canne de près de moitié. Immédiatement, la grève des livraisons éclate sur les centres de la Grande-Terre, les incidents se multiplient, avec envahissement de certaines usines, dont Duval. Alors que le calme revient progressivement ailleurs, la tension ne cesse de s'accroître à Duval. Les 3 et 4 février 1925, des heurts se produisent à l'intérieur et à l'extérieur de l'usine. Le directeur accepte une légère augmentation du prix de la canne, mais, en même temps, appelle la gendarmerie. Dans des circonstances peu claires, un coup de revolver est tiré sur le directeur de l'usine qui est blessé à la jambe. Les gendarmes

140. *Ibid*, p. 128-132.

141. Sur tout ce qui précède, voir le long rapport d'expertise de la Banque de la Guadeloupe, 1926, dans ANOM, 118AQ 384, dossier « Duval, 1924-29 ».

ouvrent le feu sur les planteurs assemblés, faisant 6 morts et 7 blessés¹⁴². A la suite de ce massacre, les usiniers sont bien obligés de relever le prix de la canne.

Ce drame n'empêche pas que se poursuive la recherche d'un repreneur. Quelques jours plus tard, un groupe de créanciers guadeloupéens de la SAUD, associés dans une Société sucrière Duval, rachètent l'usine et son domaine. Mais, en 1927, ils sont à leur tour expropriés à la requête de leurs propres créanciers, et le centre est adjugé à Robert Châtel, le fils d'Edmond. A peine a-t-il eu le temps de faire une campagne que l'usine est complètement détruite par le terrible cyclone du 12 septembre 1928. C'est la fin de Duval. Un mois plus tard, Châtel revend le centre à Berthe Hayot, épouse d'Eugène Aubéry, par ailleurs propriétaire de l'usine Lareinty, à la Martinique, qui, immédiatement, ne pense qu'à s'en débarrasser. La SAUB, qui, depuis sa création, « guignait » le domaine de Duval pour mettre un terme à la concurrence qu'elle lui faisait auprès des planteurs et devenir ainsi « *le maître absolu* » de la région¹⁴³, ne laisse pas passer l'occasion. Le 6 février 1929, elle rachète le centre et l'annexe à celui de Beauport¹⁴⁴.

Cette opération achève le processus de concentration industrielle et foncière dans le nord de la Grande-Terre commencé trois quarts de siècle plus tôt, au moment de la modernisation de l'industrie sucrière¹⁴⁵. Les 90 habitations-sucreries des trois communes de la région au moment de l'Abolition ont été d'abord remplacées par quatre usines centrales entre 1844 et 1863 (Beauport, Bellevue, Clugny, Duval) ; elles ne sont plus que trois à partir de 1891 (fermeture de Bellevue), puis deux en 1901 (fermeture de Clugny), et il n'en demeure qu'une, Beauport, de 1929 à 1990. Aujourd'hui, que celle-ci est fermée à son tour, il ne reste plus que quelques vestiges de son passé industriel, mais la mémoire de la misère¹⁴⁶ et des souffrances¹⁴⁷ qui lui sont liées demeure.

142. Récit des événements dans *Nouvelliste*, 7 et 10 février 1925 : cinq morts sur le coup, le sixième décède à l'hôpital de ses blessures. Les noms des morts sont : Clémence Arstand, Charles Aleaume, Martyr Cabazon-Cominges, Victor Illahibakas, Innocent Mégat et Benoît Pasquin.

143. R. Gama, *Evolution d'un grand domaine sucrier à la Guadeloupe. Les rapports sociaux dans le Nord Grande-Terre, aire de la Société anonyme des usines de Beauport (1908-1981)*, thèse d'Histoire dact., UAG, 1997, vol. I, p. 175-176 ; les mots soulignés sont ceux d'une lettre de 1908 du directeur général de Beauport à son PDG à Bordeaux.

144. Sur tout ce qui précède, ADG, 15J 57, titres de propriété de la SAUB.

145. Voir carte synthétique des étapes de la constitution du domaine de Beauport de 1863 à 1930, dans Ch. Schnakenbourg, *Fluctuations et dépendance*, p. 33.

146. A ce sujet, on lira avec plaisir et intérêt le livre de R. Boutin, *Une aube de vie*, Cayenne, Ibis rouge, 2015, 144 p., dans lequel l'auteur livre les souvenirs d'une enfance marquée notamment, sinon par la misère, mais par une pauvreté généralisée de tous les membres de la famille, qui obligeait en permanence à « faire attention » et compter le moindre (ancien) franc. Encore s'agit-il d'une famille qui n'était pas (ou plus) dans la canne. On peut dès lors imaginer ce que pouvait être l'existence des familles de travailleurs agricoles, et ce, alors qu'on était déjà au début des années 1950 ; qu'était-ce donc vingt ou trente ans plus tôt ? Quelques indications sur ce point dans *Fluctuations et dépendance*, p. 187-190.

147. Comme le montre l'inauguration, en 2010, du mémorial des victimes du 4 février 1925, sur les lieux mêmes de la fusillade, à Duval.